

SPORTS
LES EXPOS PERDENT
2-1 À NEW YORK D 1



SPÉCIAL EMPLOI
PLUS D'UNE CENTAINE
D'EMPLOIS DISPONIBLES C 1

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MERCREDI 4 JUN 1997

www.lesoleil.com

McVeigh risque la mort par injection

DENVER (AP) — Timothy McVeigh, reconnu coupable de l'attentat d'Oklahoma City, encourt désormais la peine de mort par injection. Ses avocats ont une semaine et demie pour tenter d'obtenir la clémence des jurés.

Le jury populaire du tribunal de Denver (Colorado), qui a rendu lundi son verdict de culpabilité, devait se réunir hier pour préparer la dernière ligne droite du procès McVeigh, qui doit permettre de déterminer la peine à infliger à l'accusé. Ses membres — sept hommes et cinq femmes — étaient appelés à choisir quels éléments pourront être présentés par l'accusation et la défense pendant cette ultime étape judiciaire qui doit commencer aujourd'hui.

Membre déclaré d'un mouvement d'extrême-droite, Timothy McVeigh est accusé d'avoir fait sauter le 19 avril 1995 l'immeuble fédéral « Murrah » d'Oklahoma City, faisant 168 morts — dont 19 enfants en garderie — et une centaine de blessés. Cet attentat à l'explosif, qui a traumatisé l'Amérique, est le plus grave jamais commis sur le sol américain. McVeigh aurait agi, à deux ans d'intervalle exactement, pour venger les victimes de l'assaut du FBI contre la secte des Davidiens à Waco (Texas).

Timothy McVeigh, 29 ans, n'a jamais avoué être l'auteur de l'attentat d'Oklahoma City, mais les nombreux indices et témoignages recueillis par le FBI l'accablent. Des traces d'explosif, du même type que celui utilisé pour l'attentat, ont par exemple été retrouvées sur ses vêtements et ses empreintes digitales. Par ailleurs, des témoins ont affirmé que McVeigh leur avait parlé de son projet criminel quelques mois avant l'attentat.

Timothy McVeigh a été reconnu coupable des 11 chefs d'inculpation retenus contre lui, notamment de meurtre et de complot contre l'État. Il risque maintenant la peine de mort par injection, la réclusion à perpétuité ou bien une peine moins lourde. Dans ce dernier cas, c'est le juge qui déterminerait la peine.

Les experts prédisent que ses avocats auront du mal à éviter à McVeigh la peine capitale. À partir d'aujourd'hui, la défense aura une semaine et demie pour tenter de convaincre le jury d'épargner la vie de l'accusé. Mais la parole sera d'abord donnée à l'accusation, qui plaidera la peine de mort en rappelant l'horreur d'un crime qui a meurtri à jamais des familles entières.

Par ailleurs, le verdict de culpabilité prononcé contre Timothy McVeigh n'entraînera pas nécessairement celui de son coaccusé, Terry Nichols. Au cours du procès du premier accusé, la poursuite a laissé tomber certains éléments qui reliaient les deux hommes.

« Bien en selle »



Le premier ministre Jean Chrétien estime est toujours bien en selle à la tête de son parti, même s'il a failli perdre la majorité aux Communes et son propre comté. Détails en page A 8.

C'est reparti de plus belle au Bloc

Duceppe estime avoir sauvé les meubles et Gauthier pense qu'ils en ont mangé toute une

DONALD CHARETTE
Le Soleil

■ MONTRÉAL — Gilles Duceppe estime avoir sauvé les meubles et sa peau par la même occasion à la tête du Bloc québécois, bien que son parti ait chuté de 11% dans les résultats du vote depuis les dernières élections générales. Mais les lendemains de l'élection s'annoncent houleux pour lui.

L'ancien chef du Bloc, Michel Gauthier, juge en effet que le parti « a mangé toute une dégelée » et il invite M. Duceppe, comme les autres membres du Bloc, à se regarder dans le miroir et faire son mea culpa. « On a perdu des comtés stratégiques, dont celui de Chicoutimi », a souligné M. Gauthier dans une entrevue à Radio-Média. Une défaite que M. Duceppe a dit ne pas pouvoir s'expliquer.

Devant les journalistes, hier matin, le chef du Bloc paraissait libéré d'un poids énorme après avoir fait élire 44 députés à la Chambre des communes au terme d'une campagne électora-

le où il a trébuché à plusieurs occasions.

Il devra maintenant faire face à son caucus, dont un des membres importants, Yvan Loubier, réclame déjà des changements à l'équipe parlementaire, à commencer par le remplacement de la députée de Rimouski, Suzanne Tremblay, par Michel Gauthier au poste de leader parlementaire.

Tout au long de la campagne M. Duceppe avait refusé de tracer le bilan des dernières semaines disant attendre le 3 juin. Hier, il était

Voir BLOC en A 2

Bouchard croit que c'est la dernière élection fédérale au Québec

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

NEWPORT — La montée du Reform Party dans l'Ouest et les votes recueillis par les souverainistes ici amènent Lucien Bouchard à prédire que le Québec a vécu, lundi, sa toute dernière élection au sein du Canada.

Le premier ministre québécois a ainsi commenté le scrutin fédéral, hier matin, avant de s'envoler vers les États-Unis, pour une conférence sur le développement économique régional et l'énergie avec ses homologues de l'Est du pays et les gou-

verneurs de la Nouvelle-Angleterre.

M. Bouchard n'a pas caché sa satisfaction devant l'élection, même si elle confère à Preston Manning, du Reform, le poste de chef de l'opposition au sein d'un Parlement canadien désormais gouverné par un Parti libéral faiblement majoritaire.

« J'ai, pour ma part, l'intime conviction que cette élection est porteuse de nombreux messages, dont celui-ci: il s'agit de la dernière élection fédérale de l'histoire du Québec. »

M. Bouchard a écarté du revers de

Voir BOUCHARD en A 2



Lucien Bouchard et sa femme Audrey en route vers les États-Unis.

Les Flyers en péril



Les Red Wings de Detroit ont remporté 4-2 le deuxième match de la finale de la Coupe Stanley contre les Flyers de Philadelphie. Détails en page D-3.

Cliniques externes et urgences fermées

ROBERT FLEURY
Le Soleil

QUÉBEC — Les cliniques externes spécialisées et les unités de médecine familiales devront sortir des hôpitaux pour prendre le chemin des CLSC ou des cliniques médicales privées, confirme la Régie régionale de Québec. Même des urgences seront fermées et leurs activités concentrées dans les autres hôpitaux.

C'est ce qui arrivera entre autres avec l'UMF Saint-Sacrement qui ira au CLSC Haute-ville, et l'UMF Laval au CLSC Sainte-Foy-Sillery.

Des urgences pourraient être fermées même si elles débordent régulièrement.

« Globalement, la clientèle des urgences diminue », répond Hélène Morais, directrice du département de santé physique à la Régie.

MEILLEURE QU'À MONTRÉAL

« La clientèle a diminué à Chauveau et à Jeffery Hale, au Jeff surtout. La situation est nettement meilleure que dans les hôpitaux de Montréal. Allez-y voir ce que sont des urgences achalandées », dit-elle aux journalistes sceptiques.

Si les patients attendent dans les

Voir CLINQUES en A 2

AUTRE TEXTE

Des coupures Page A 3

LA MÉTÉO



Maximum 21, Minimum 5
Ensoleillé avec des passages nuageux. Demain, pas de changement. Détails page C 2.

QUÉBEC, 101c ANNÉE, NO 155
FLORIDE, 1.65 \$ US
MONTRÉAL, OTTAWA 70c PLUS T.P.S. T.V.Q.
60c PLUS T.P.S. T.V.Q.

SANS FRAIS - SANS RISQUE
coupons province de Québec

6,33%

ÉCHÉANCE LE 1^{er} OCTOBRE 2003
*Taux sujet à changement sans préavis
ScotiaMcLeod
Tisser des liens durables

LES RETOURNÉS

BOUCHARD Saguenay

Suite de la Une

la main l'idée que les quelques circonscriptions que le Bloc québécois s'est fait enlever par le Parti libéral de Jean Chrétien, y compris un dans son royaume du Saguenay, consacrent un recul pour le mouvement souverainiste. L'élection n'a jamais porté sur ce thème, a-t-il tranché. La baisse du taux de participation chez les Québécois «explique en bonne partie les quelques pertes enregistrées». Le mouvement souverainiste a prouvé qu'il a des bases «extrêmement fortes»

HEUREUX RÉSULTAT.

Pour le premier ministre, l'élection de 44 députés du Bloc québécois, parti qu'il a fondé, à Ottawa, en 1990, représente «un heureux résultat. Aujourd'hui, plus que jamais, les Québécois ont besoin de défenseurs inconditionnels face à la nouvelle réalité canadienne.»

Cette nouvelle «réalité» est incarnée par l'émergence du Reform Party, qui a raflé 60 sièges, principalement à l'Ouest du Manitoba. «La montée du Reform signifie qu'une grande partie du Canada anglais exprime politiquement, de façon concrète, son refus de toute reconnaissance de la spécificité québécoise.»

EN ONTARIO SEULEMENT

À ce sujet, M. Bouchard a soutenu que le Parti libéral, qui a balayé uniquement l'Ontario, et le Parti conservateur, dont la percée se limite aux Maritimes, ont échoué à faire reconnaître une notion de société distincte. Et ce, a-t-il plaidé M. Bouchard, même s'il n'offrirait qu'une reconnaissance «sans gain tangible» pour les Québécois, une «coquille vide.»

Aux yeux de Lucien Bouchard, le 2 juin se présente «comme un jour sombre pour les fédéralistes québécois qui pensaient encore pouvoir forger un renouveau avec le Canada anglais». S'il est possible que le Reform amène la population du Québec à se donner un pays, il ne faut pas oublier la nature de cette formation, a tenu à souligner M. Bouchard.

LE REFORM

Le Reform «a fait son pain et son beurre» sur le dos des Québécois et de ses politiciens, a-t-il martelé. Ce parti, a-t-il dit en anglais, est «très, très dangereux». Aux côtés de Preston Manning, «Chrétien a l'air d'un mou. C'est (le Reform) anti-Québec, mais aussi antisocial, antiprogresiste», a-t-il fait savoir en substance, ajoutant que son rôle dans le débat constitutionnel sera très «très négatif».

M. Bouchard a félicité Gilles Duceppe, le chef bloquiste dont la campagne a souvent été erratique. Il a aussi souligné la lutte serrée perdue par Yves Duhaime devant le premier ministre Chrétien, dans Shawinigan.

VICTOIRE RECONNUE

Par dérision, il a tenu à faire savoir à Jean Chrétien qu'il reconnaissait sa victoire remportée par une majorité simple de sièges, soit «50% plus quatre». Le chef libéral avait déclaré, pendant la campagne fédérale, qu'une majorité très serrée soit suffisante pour reconnaître les résultats d'un éventuel référendum.

Quant à Lucien Bouchard, son agenda demeure inchangé. Pas d'élection avant 1998, l'assainissement des finances publiques d'ici là et un Québec souverain pour le troisième millénaire, a-t-il énuméré.

BLOC 44 députés

Suite de la Une

plus décidé que jamais à rester chef du Bloc.

Quand on lui a demandé quelle part de responsabilité il s'attribuait dans cette baisse du vote bloquiste, M. Duceppe réplique «je suis également responsable du retour de 44 députés. Un chef doit prendre toutes les responsabilités».

Il considère avoir fait des «erreurs d'image» mais, ajoutait-il, «j'ai répondu à toutes les questions. Je ne me suis pas défilé comme Jean Charest».

«En bout de ligne, nous avons presque 60% des comtés au Québec, soit la majorité, et Jean Chrétien a perdu presque 5000 voix dans son comté alors que Jean Charest avait promis de faire élire 40 députés au Québec. Une majorité de comtés sont souverainistes et j'ai hâte de retourner à la Chambre des communes, plus que jamais nous aurons des souverainistes sur le terrain et ça va nous aider à gagner le référendum. Le Bloc demeure la voix du Québec», de marteler le chef bloquiste.

«Ce fut nettement plus ardu qu'en 1993, mais au cours des deux dernières semaines j'ai remis la campagne sur les rails», juge M. Duceppe.

DEUX OPTIONS S'AFFRONTENT

Pour la suite des choses, M. Duceppe pense que si l'on retrouve cinq partis au Parlement canadien, il ne reste que deux options et celle du fédéralisme renouvelé a du plomb dans l'aile.

«Il y a une réalité ce matin. L'opposition est représentée par un parti anti-Québec et le Parti libéral est essentiellement en Ontario». Il est déjà persuadé que les propositions constitutionnelles d'Ottawa, si elles viennent, «n'iront nulle part».

Le premier ministre Lucien Bouchard décrivait, la semaine dernière, la combinaison Jean-Chrétien-Preston-Manning comme un «couple infernal», mais le Bloc y voit maintenant un puissant carburant pour la souveraineté.

«Ce n'était pas souhaitable, j'ai vu le Reform agir pendant trois ans et demi. Mais il y a un constat, aucun de ces partis n'a de solution pour le Québec, c'est une négation de l'existence du peuple québécois.»

Le Reform subira une baisse de popularité comme cela est arrivé avec la droite américaine de Newt Gingrich, dit M. Duceppe.

Pour sa part, dans une entrevue accordée au correspondant du SOLEIL à Rimouski, Suzanne Tremblay croit plutôt que les résultats de lundi pourraient engendrer une sorte d'union canadienne entre les conservateurs et les libéraux qui voudraient ainsi se protéger contre le parti de M. Manning et constituer le fer de lance des fédéralistes contre les forces souverainistes au prochain référendum qui pourrait n'avoir lieu que dans six ou sept ans «si on étire au maximum l'échéancier après la réélection du gouvernement du Parti québécois».

CLINIQUES Attente

Suite de la Une

urgences, c'est pour une question d'organisation, ajoute Louis Champoux, le directeur général de la Régie de Québec. Il rappelle que les hôpitaux ont l'obligation d'ouvrir les lits au besoin même s'ils les ont fermés pour des raisons d'économie.

RISQUE D'ATTENTE

«C'est sûr qu'il risque d'y avoir attente si les gens se retrouvent là parce qu'ils ne savent pas où aller ou parce que c'est la seule place ouverte le jour de Noël ou le dimanche. Nous ne pouvons pas baser l'organisation de nos services seulement sur ces pointes», observe le directeur général, fier du pas accompli avec l'établissement d'un réseau de cliniques médicales ouvertes sept jours sur sept.

«Nous ne sommes pas en train de démolir un système, mais d'en bâtir un nouveau», dit Louis Champoux.



**LE SAC
TOILE DE LIN ENDUIT
19.99**

Le sac d'été idéal, forme seau à compartiments ou besace à rabat avec longue bandoulière et liséré en contraste de brun sur beige ou tabac. Rég. 35.00*

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale.....	3 à 7
Le Québec et le Canada.....	8 à 14
Le Monde.....	15 et 16
CAHIER B	
Questions d'argent.....	1 à 8
Bourses.....	4 et 5
Opinions.....	6 et 7
CAHIER C	
Magazine.....	1 et 2
Arts et spectacles.....	3 à 12
Votre agenda.....	4
Ce soir à la télé.....	2
Annonces classées.....	5 à 10
Décès.....	10 et 11
CAHIER D SPORTS	
Kevin Johnston.....	1
Statistiques.....	2 et 4
Jeux et B.D.....	7
SERVICES	
Abonnements.....	686-3344
Annonces classées.....	686-3311
Carrières et Professions.....	686-3270
Internet.....	www.lesoleil.com
Promotion.....	686-3342
Publicité Détaillants.....	686-3435
Publicité générale.....	686-3270
Rédaction.....	686-3394
Renseignements.....	686-3233

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE	
tirage du 03-06-97	
3-4-9	
4-6-7-5	
EXTRA	
702671	
BANCO	
tirage du 03-06-97	
2-5-8-10-12-13-16-17-23-35-36-37-	
38-40-50-51-54-59-62-68	

RÉFLEXION

Pensez beaucoup, parlez peu et écrivez encore moins.
(Proverbe italien)

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMedia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

LA CAMI ENCOLURE CARRÉE
49.95

Coton micro-côtes, forme semi-ajustée, superbe détail de losanges ajourés ponctuant la taille, c'est la cami beau temps à choisir en marine, rouge, jaune, écru. P.m.g.tg. Rég. 70.00* Bermuda carreaux 79.95

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

CONTEMPORAINE®

TOMMY HILFIGER
POUR LA CONTEMPORAINE

LE BERMUDA SANS PLIS
55.00

La forme numéro un de l'été 97 c'est sans plis qu'elle s'impose, purement et simplement! Un bermuda pur coton, jambes étroites, c'est la nouvelle silhouette week-end. Blanc ou sable. 4 à 16. Le sans manches col montant lycra rayé 75.00

«Des vacances
au Saguenay—
Lac-Saint-Jean...?!

...une semaine
minimum!»

1-800-463-9651

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

HÔTEL DES GOUVERNEURS

Place Dupuis



1415, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec) H2L 3Y9
1 888 910-1111

«Mon Hôtel à Montréal»

Moins d'hôpitaux et 400 lits fermés

Tel est l'objectif de la Régie régionale de Québec, qui réduira son budget de 20% d'ici quatre ans

ROBERT FLEURY
Le Soleil

■ QUÉBEC — Si on inclut les 94 millions \$ de compressions budgétaires à faire d'ici le 31 mars 1998, c'est un effort de 222 millions \$ que s'attend à réaliser la Régie régionale de Québec d'ici quatre ans, une coupe de 20% de son budget annuel d'un milliard de dollars.

«La commande est grosse, la pression très forte. La manoeuvre est périlleuse, mais l'exercice incontournable. Nous sommes dans un engrenage que nous impose le déficit zéro pour l'an 2000 du gouvernement», avoue Louis Champoux, directeur général de la Régie régionale de la santé de Québec.

La Régie devra même pelleter en avant une partie des compressions en les finançant sur plusieurs années. Elle en finance actuellement 50 millions \$, un effet des compressions 1996-97, et elle devra en financer un autre 30 millions \$ au cours de l'année, un effet des départs à la retraite de 1200 employés de la santé.

L'impact de ces réductions de dépenses se fera sentir dans les six grands hôpitaux de Québec, le CHUQ (Hôtel-Dieu, Saint-François d'Assise, CHUL), le CHA (Enfant-Jésus, Saint-Sacrement) et l'Institut de cardiologie (hôpital Laval), leur avenir même étant remis en question.

Objectif avoué: fermer 400 lits et réduire le nombre d'hôpitaux à quatre ou cinq. M. Champoux demeure évasif quant à leur réduction exacte, «peut-être deux, trois, un, zéro...», dit-il, parlant de convergence d'opinions plutôt que du consensus impossible à obtenir de la part des établissements visés. «Nous irons en consultations publiques cet automne si le nombre de sites est réduit», confirme le directeur général.

Les conclusions de la firme CGO et les hypothèses privilégiées par la Régie seront connues au cours des derniers jours de juin seulement.

La rencontre d'hier avait un air de déjà vu. Il y a deux ans en effet, la Régie décidait du sort des hôpitaux Chauveau, Christ-Roi, Jeffery Hale, Courchesne et Sainte-Anne-de-Beaupré, les transformant en centres de soins de longue durée. Et des dizaines de milliers de citoyens montaient aux barricades pour sauver «leur hôpital».

Pour M. Champoux, il est impensable de procéder à ces changements sans simplifier l'appareil administratif et «mettre en commun des services de laboratoire, d'imagerie médicale, des services supports (buanderie, alimentation) et des services administratifs». Les soins spécialisés et sur-spécialisés seront concentrés le plus possible.

«Des pratiques médicales devront changer. Il faudra recourir davantage aux CLSC, aux cliniques privées», rappelle-t-il, une condition essentielle pour mettre en place les transformations.

Quels hôpitaux devront fermer? Mystère. La Régie refuse d'en dire plus. Elle affirme que les critères de sélection seront basés sur l'emplacement, l'équipement, le type de clientèle desservie... Des critères où tous les établissements semblent avoir a priori de bons arguments!

«Des
pratiques
médicales
devront
changer»

CADAVRES AU MONT MÉGANTIC

C'était bel et bien un pacte de suicide entre un adolescent et deux jeunes adultes

IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

THETFORD MINES — Les trois corps retrouvés lundi dans une voiture calcinée au sommet du mont Mégantic seraient ceux d'un jeune homme de 18 ans de Chartierville ainsi que d'un autre jeune adulte de 18 ans et de son cousin de 16 ans, tous deux résidents de Scotstown, un petit village du secteur de Lac-Mégantic.

Refusant pour l'instant de confirmer toute information au sujet de l'identité des victimes, l'agent Serge Dubord, de la SQ, a toutefois signalé que les enquêteurs avaient rencontré, hier, les familles d'un jeune homme de 18 ans et d'un adolescent de 16 ans qui étaient des amis du propriétaire de la fourgonnette porté disparu depuis dimanche soir.

«Les familles ont confirmé qu'ils n'avaient pas non plus eu de nouvelles des deux autres jeunes depuis dimanche, ce qui vient confirmer notre hypothèse», a signalé M. Dubord. L'identification officielle des victimes sera faite aujourd'hui ou vendredi au Laboratoire de médecine légale de Montréal, où seront effectuées les autopsies des corps ainsi que l'analyse des fiches dentaires.



Lundi, policiers et secouristes s'affairaient autour du véhicule calciné

SURPRISE

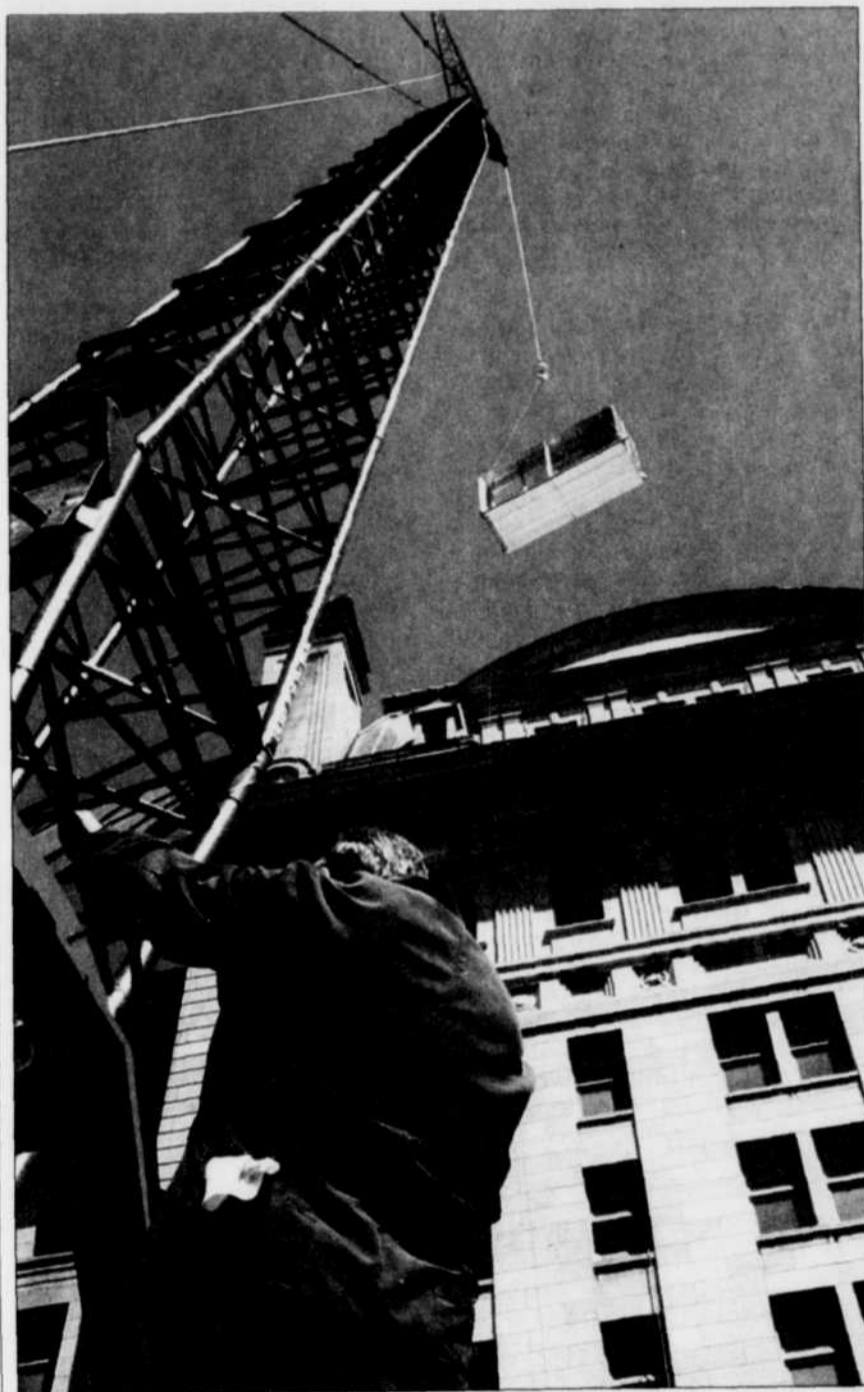
Selon les enquêteurs, les proches des victimes étaient extrêmement surpris d'apprendre ce qui s'était passé puisque les trois jeunes hommes n'auraient laissé aucune lettre expliquant leur geste.

«Ils en ont peut-être laissé une dans la voiture, mais nous ne pourrions jamais le savoir puisque tout a été détruit par les flammes», a expliqué l'agent Dubord. Celui-ci a toutefois précisé qu'on ne pouvait lier ce triple suicide aux événements de l'Ordre du Temple

solaire. «À notre connaissance, aucun de ces jeunes ni aucun membre de leurs familles n'était lié à une organisation sectaire», d'expliquer le policier.

Un tuyau avait été retrouvé attaché au pot d'échappement du véhicule calciné, signe évident d'un suicide à l'oxyde de carbone. Ce serait d'ailleurs la surchauffe de ce tuyau qui était relié à l'habitacle du véhicule qui l'aurait fait prendre feu. Les flammes se seraient ensuite répandues au reste de la fourgonnette comme cela se produit souvent lorsque des gens tentent de mettre fin à leurs jours de cette façon.

Fonctionnaires au frais



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Il a fallu faire appel à une grue géante, hier, pour hisser une unité d'alimentation en air frais de 18 100 livres à l'édifice André-Laurendeau, sur la colline parlementaire de Québec. Acquis au coût de quelque 135 000 \$ par la Société immobilière du Québec, l'appareil, fabriqué à Saint-Léonard d'Aston, rafraichira notamment les bureaux du Lieutenant-Gouverneur et ceux de la Tribune de la presse.

L'Allier réclame 75 appareils de loto-vidéo pour rentabiliser l'Hippodrome

BENOÎT ROUTHIER

Le Soleil

QUÉBEC — Le maire de Québec Jean-Paul L'Allier réclame 75 appareils de loto-vidéo supplémentaires pour assurer la rentabilité de l'Hippodrome de Québec dont le déficit sera encore plus important que les 352 568 \$ prévus.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir au ministre des Finances Bernard Landry, M. L'Allier réclame encore la commission de 1 250 000 \$ que Loto-Québec retire des 100 appareils déjà installés à l'Hippodrome de Québec et qu'elle veut verser à l'Hippodrome de Montréal. Cette contribution temporaire servirait à la relance de l'institution de Québec dont le coût est évalué entre 7 et 9 millions \$.

En gros, le maire de Québec réclame un traitement équitable à celui accordé à l'Hippodrome de Montréal. Il fait voir que le gouvernement est en train d'aider Montréal pour un montant total d'environ 54 millions \$.

Or, la situation de l'Hippodrome de Québec n'est pas rose elle non plus. L'industrie des courses à chevaux continue à décliner, l'assistance chute toujours. C'est pire en 1997 qu'en 1996.

M. L'Allier pense que 75 nouveaux appareils de loterie-vidéo pourraient ramener le fonctionnement de l'hippodrome au-dessus du seuil de la rentabilité.

INACCEPTABLE

Il trouve inacceptable que le développement de l'Hippodrome de Montréal soit financé en partie par les revenus d'appareils de l'Hippodrome de Québec qui a ses propres difficultés financières. Les 100 appareils actuels rapportent 2,9 millions \$ à Loto-Québec qui entend en verser 1 250 000 \$ à l'Hippodrome de Montréal. «Ce montant doit rester à Québec».

Il est urgent de régler le cas de Québec car les ententes avec le gestionnaire de l'Hippodrome et les gens de chevaux se terminent à la fin de l'année. Pour enlever l'incertitude qui règne, le gouvernement doit poser des gestes concrets immédiatement.

Enfin le maire veut que l'Hippodrome de Québec soit représenté sur le conseil d'administration de la Société de promotion de l'industrie des courses de chevaux.

Le vice-président d'ExpoCité, le conseiller Claude Larose, veut une réponse pour l'été.

Des images brillantes qui font
appel à notre brillante impression.

Photo
Realism

LES CHEFS DE FILE EN MATIÈRE D'IMAGERIE

Optez pour nos imprimantes couleur
Bubble Jet™ aux possibilités PhotoRealism™!

Canon
ASSISTANCE
24h
ÉCHANGE
1 800 263-1121

Canon

IMPRIMANTES COULEUR BUBBLE JET™

Gala des jeunes leaders



COLLABORATION SPÉCIALE, LUCE DALLAIRE

Sept élèves du secondaire, Anne-Marie Rouleau, Sabrina Deroy et Rémi Pelletier ainsi que Étienne Pelletier, Isabelle Montpetit, Émilie Paquin, à l'arrière et Mélissa Lefebvre, qui manque sur la photo, ont mérité les honneurs du 2e Gala des jeunes leaders, organisé par les intervenants en Loisirs scolaires de la région Québec et Chaudière-Appalaches. Tout en soulignant leur esprit d'initiative et leur contribution

significative à la vie scolaire pendant l'année, les jeunes en nomination, qui provenaient de l'école secondaire l'Aubier, des polyvalentes de Neufchâtel, de Charlesbourg et Benoit-Vachon, pouvaient mériter une bourse en argent. Soutenu par la direction régionale du ministère de l'Éducation, le gala a eu lieu sous la présidence d'honneur de M. Gino Chouinard. Sur la photo, on aperçoit Roméo LeBlanc, Patricia Poulin et Michel Carrier. L.D.

QUÉBEC

Mors aux dents

Un cocher a subi des blessures mineures lorsqu'il a dû sauter de sa calèche, après que son cheval se fut emballé. Fort heureusement, il ne transportait aucun client. L'incident s'est produit vers 18h40, lundi, au coin des rues Buade et du Fort, dans le Vieux-Québec. L'animal, qui appartient à la compagnie Beurivage, n'a été maîtrisé qu'une dizaine de minutes plus tard, alors qu'il avait eu le temps de se rendre rue des Remparts. Personne d'autre n'a été blessé. C.S.

Assemblée d'investissement

Le Rassemblement populaire (RP) continue la tenue de ses assemblées d'investissement et le Progrès civique (PC) commence les siennes. La semaine dernière le RP a choisi Mme Monique B. Pouliot pour porter les couleurs du parti dans le district du Colisée (#1), Mme Murielle Loïselle dans le district Henri-Bourassa (#3), occupé présentement par le chef de l'opposition Martin Forgues. La conseillère Francine Roberge se représente quant à elle dans le district de l'Estuaire (#5). Demain le RP tiendra une assemblée au centre communautaire Lucien-Borne pour choisir ses candidats dans les districts des Faubourgs, de Montcalm et de Belvédère. Pour sa part le PC tiendra une assemblée le mercredi 11 juin au centre communautaire Les Saules pour choisir ses candidats des districts des Saules (#16) et de Neufchâtel (#19). Le mardi 17 juin au Club social Victoria ce sera le choix des candidats pour les districts du Colisée, de l'Estuaire et de Stadaconé (#6), Saint-Roch (#7) et Pied-de-la-Pente-Douce (#9). Le jeudi 19 juin le PC choisira ses candidats pour les districts du Vieux-Québec (#10), de Montcalm (#11) et de Belvédère (#13) lors d'une assemblée au Centre Lucien-Borne.

SAINTE-MARIE

Trop de pores

Une entreprise agricole de Saint-Narcisse-de-Lotbinière vient d'être condamnée à une amende de 4000\$ pour avoir enfreint

la Loi sur la qualité de l'environnement, a fait savoir le ministère de l'Environnement et de la Faune. Déclarée coupable par un tribunal, la fautive est Ferme St-Georges Inc. qui avait été pincée par le MEF, à Saint-Narcisse le 3 février, à élever plus de porcs que ne lui permettait son certificat d'autorisation. C'est-à-dire que son élevage se situait à 282 unités animales cependant que le certificat en prévoyait 177. La condamnation a été assortie d'un délai de six mois pour payer. M.S.-P.

DUBERGER/LES SAULES
Conseil de quartier

Le vote pour choisir les membres du conseil de quartier Duberger/Les Saules aura lieu aujourd'hui de 14 h à 21 h au centre communautaire Duberger, situé au 2341, rue Duberger. L'assemblée publique d'organisation se tiendra à compter de 19 h 30. Le conseil d'administration d'un conseil de quartier est composé de neuf personnes, quatre hommes, quatre femmes et une autre personne représentant les milieux commercial, industriel et institutionnel du secteur. Onze hommes sollicitent les quatre postes qui leur sont réservés et cinq femmes font de même. M. Michel Latour représentera les milieux commercial, industriel et institutionnel car il est le seul candidat à ce poste.

QUÉBEC

Vol et tentative de suicide

Un individu qui venait de tenter de commettre un vol qualifié a tenté de se suicider lorsqu'il a été cerné par les policiers. Il s'est infligé quatre coups de couteau au thorax, et a été conduit à l'hôpital, mais sa vie n'est pas en danger. Il était 1 h 10 hier lorsque les policiers de Québec ont été appelés au supermarché Gagnon, au 2828, rue Champfleury. L'homme de 31 ans y avait réclamé le contenu de la caisse sous la menace d'un couteau. Une petite altercation avec le commis a occasionné une blessure légère à ce dernier. En voulant fuir, le voleur s'est retrouvé face aux policiers, et est retourné se réfugier à l'intérieur, où il a commis son geste malheureux. C.S.

Infrastructures
Canada-Québec

La deuxième phase du programme Canada-Québec de travaux d'infrastructures municipales pourrait permettre la réalisation du réaménagement de l'autoroute Dufferin-Montmorency, entre le boule-

vard René-Lévesque et la côte d'Abraham; la réfection de la rue Saint-Vallier Est dans le quartier Saint-Roch et la Grande Allée Ouest dans le quartier Montcalm de même qu'une deuxième phase de l'aménagement des berges de la rivière Saint-Charles et la réfection du parc industriel Saint-Malo. C'est du moins ce que laisse entendre le directeur général de la Ville de Québec M. Serge Viau dans une lettre de présentation du bilan du programme d'infrastructures de 1995 à 1997. Bien sûr, à Québec, la plus grosse réalisation en vertu de ce programme, outre le Centre des congrès, fut le réaménagement du boulevard René-Lévesque. Plus de 34,7 millions \$ ont été investis qui ont amené la création de 440 emplois-année.

Voies de fait

Une jeune femme de 24 ans, Caroline Dickson, figurante dans des films XXX, et travailleuse dans des boîtes de nuit, a plaidé coupable hier à deux accusations de voies de fait sur son conjoint et une de ses amies. En janvier 1997, après une soirée très arrosée, Caroline Dickson a été prise d'une crise de colère d'une rare violence. Armée d'un couteau elle donnait des coups à son conjoint et à son amie qui tentait de la calmer. Le conjoint, un militaire de 28 ans, subit encore les séquelles musculaires de ces coups. Pourtant, il n'attend que la fin des procédures pour inviter Caroline à réintégrer le foyer commun. Lamie, de son côté, s'en est tiré avec des égratignures. La jeune femme a suivi une cure de désintoxication, elle a dit au juge Rosaire Laroche être sobre depuis plusieurs mois. «Je ne consomme plus, je fais des sports, j'essaie de m'occuper», a-t-elle déclaré. Le juge a demandé un rapport présentiel avant de rendre sa sentence, en août.

SAINTE-FOY

Autopsie de Laniel

Les enquêteurs de la sûreté municipale de Sainte-Foy se trouvaient toujours à Montréal hier, pour tenter d'éclaircir les circonstances du meurtre de Caroline Laniel, survenu en fin de semaine dans un immeuble à logements du Chemin Sainte-Foy. Les policiers sont allés notamment à l'Institut médico-légal, où se déroulait l'autopsie du corps de la jeune fille de 22 ans. Il semble que celle-ci se soit avérée assez longue et qu'elle pouvait se poursuivre jusqu'en soirée. Le porte-parole de la police, Martin-Guy Trépanier, a par ailleurs implicitement confirmé les informations du SOLEIL relatives à une lettre retrouvée dans le logement de l'étudiante de l'université Laval, dont l'auteur dit regretter certains événements.

«Vous êtes bien informée», a mentionné le policier, après avoir pris connaissance de l'article publié dans notre édition d'hier. M. Trépanier ne pouvait dire si le colporteur de Caroline Laniel avait été retracé et rencontré par les policiers. C.S.

CHARLESBOURG
Flagrant délit

La sûreté municipale de Charlesbourg a mené une opération radar du 27 au 30 mai pour tenter d'améliorer la sécurité des étudiants qui se rendent à l'école à pied ou en autobus. Dans les zones scolaires, 236 automobilistes ont été arrêtés pour ne pas avoir respecté la limite de vitesse de 30 km/h et 79 autres ont reçu un constat d'infraction pour avoir brûlé un feu rouge ou un panneau d'arrêt. Enfin, les policiers ont intercepté sept conducteurs qui ont croisé un autobus scolaire dont les feux intermittents clignotaient. I.M.

Prix d'excellence

Lors du colloque du Centre d'action bénévole de Québec, la Maison Catherine de Longpré a obtenu le Prix d'excellence 1997 à titre de reconnaissance pour l'engagement et le travail de ses bénévoles. Celles-ci offrent un service de support aux malades atteints de cancer en phase préterminale et terminale et réconfortent les familles. Parmi les 16 organismes qui avaient soumis leur candidature, Tel-Aide Québec et le Comité Volontaire de quartier Limoilou-Sud inc. ont décroché deux mentions d'honneur. L.D.

QUÉBEC

Compensation pour
le Colisée

Le conseiller indépendant Jacques Jobin a déposé un avis de motion au conseil municipal de Québec demandant à la Ville d'exiger du gouvernement une compensation financière pour l'exploitation du Colisée. Le Colisée est la propriété de la Ville qui ne reçoit aucune compensation pour cet équipement régional qui génère pourtant des revenus pour le gouvernement du Québec, dit M. Jobin. Le manque à gagner de la Ville en taxes est de l'ordre de 1,2 million \$. C'est une question d'équité car le gouvernement a l'intention de payer à la Ville de Montréal la moitié du compte de taxes de 9,9 millions \$ du Centre Molson. La compensation devrait être équivalente, en pourcentage, à celle que le gouvernement prévoit accorder à Montréal pour le Centre Molson.

INFORMATION
POUR LA POPULATION

L'Association canadienne pour la santé mentale (filiale de Québec) inc. annonce la tenue de son Assemblée générale annuelle, qui sera également une réunion publique d'information et qui se tiendra le jeudi 5 juin 1997, à 18h, au CENTRE DUROCHER, situé au 290, RUE CARILLON, SALLE 07, à QUÉBEC.

Pour information, le numéro de téléphone: 529-1979.

loto-québec résultats

PANCO

Tirage du 97/06/03

02	05	08	10	12
13	16	17	23	35
36	37	38	40	50
51	54	59	62	68

3 4
349 4675

Extra

Tirage du 97/06/03

NUMÉRO: 702671

T V A, LE RESEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

loto-québec résultats

Millions POSSIBLES

1 Pontiac Sunfire décapotable

Tirage du 97-06-03 1508477

(numéros non décomposables)

97-06-01 2645156 | 97-06-02 2194763

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Une voiture à l'enjeu chaque jour, du 1^{er} au 29 juin

Ici pas question de fruit défendu...

Au fruit du hasard

ExpoCité

Le plus grand casino de loterie vidéo

Renseignements 524-5283



Un solitaire chez Birks

C'est chez Birks que vous trouverez la plus grande sélection de colliers à diamant solitaire. Découvrez notre incomparable gamme de modèles, offerts à partir de 995 \$.



JOAILLIERS DEPUIS 1879

PLACE STE-FOY 653-6255

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE 1-800-682-2622

http://www.birks.com

Un pas de géant vers une allure mode à prix budget!

Chaussures sport lacées ou mocassins.

Noir, blanc cassé ou taupe.

D 7 à 11, 12, 13

3E 7 1/2 à 11, 12, 13

Noir, mocassin

D 7 à 11, 12, 13, 14, 15

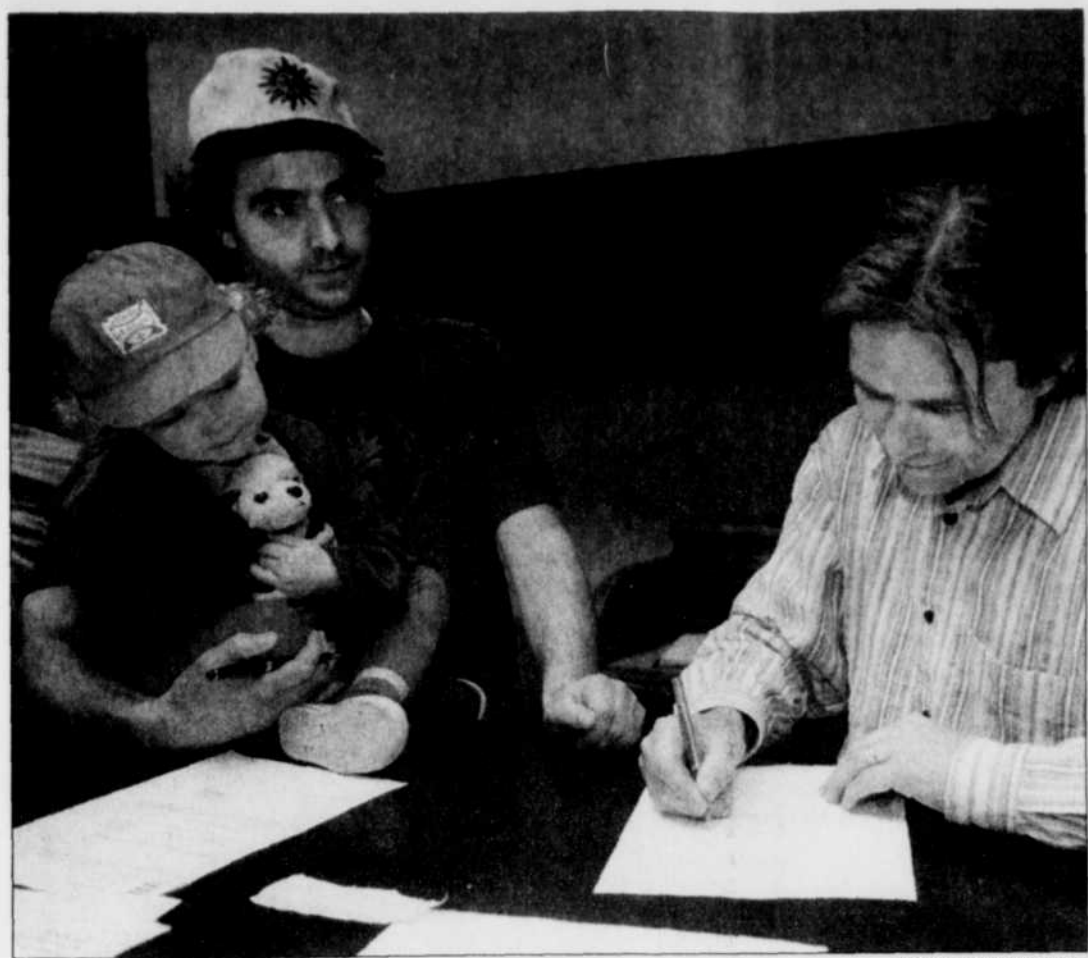
ÉPARGNEZ 20\$ à l'achat de 2 paires

2 paires pour
80\$
ou 49,95\$ chaque paire



Bovet

Place Sainte-Foy 653-6255 — Galeries de la Capitale 627-5730



Il y avait signature des registres au sujet de la création d'une SIDAC Vieux-Québec/basse-ville, hier.

VIEUX-QUÉBEC/BASSE-VILLE

Près de la moitié des commerçants craignent l'arrivée d'une SIDAC

Il y aura tout de même un scrutin, affirme le maire L'Allier

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

■ QUÉBEC—Les commerçants opposés à l'implantation, dans le Vieux-Québec/basse-ville, d'une SIDAC (société d'initiative et de développement des artères commerciales) ont été nombreux, hier, à signer le registre de l'hôtel de ville.

Sur une possibilité de 777, ce sont 365 personnes qui ont signé leur opposition au projet. Pour que le projet soit abandonné, ou mis sur la glace pour au moins six mois, il aurait fallu que la moitié plus un des 777 aient signé, soit 389.

Même s'il n'en manque que 24, le maire Jean-Paul L'Allier a répondu au commerçant Daniel Gross qu'il y aura tenu d'un scrutin pour savoir s'il y aura création de la SIDAC.

M. Mario Thérien, commerçant et président de l'Association des commerçants de la Grande Allée, dit que les auteurs du projet se réuniront pour prendre une décision. Abandonner le projet ou tenir un vote.

M. Thérien, qui est allé prendre connaissance du résultat de la tenue du registre, n'était pas très enthousiaste. Il était surpris du grand nombre de signataires et il ne comprend pas. « Ça fait trois ans qu'on travaille à un tel projet qui bénéficierait à tous ». À la suite d'autres commerçants, il a fait voir que l'avantage d'une SIDAC est que, à cause de la cotisation obligatoire, via la formule RAND appliquée entre autres aux syndicats, c'est plus équitable qu'une association volontaire où ce sont toujours les mêmes qui cotisent et qui font le travail bénévole.

Mais, il faut se rendre à l'évidence, une moitié des commerçants craignent l'avènement d'une SIDAC. Ils crient à l'accroc à la démocratie parce que la cotisation est obligatoire et ont peur que les administrateurs d'une éventuelle SIDAC ne décident, unilatéralement, d'augmenter les cotisations fixées pour l'instant à 200\$ pour 98% des commerçants.

En attendant de signer le registre, en fin d'après-midi hier, au bureau du greffier, les accusations pleuvaient dru ! On a d'abord critiqué la façon dont la Ville tenait le registre. C'est qu'il n'y avait qu'une seule personne pour recevoir les commerçants jusque vers 16 h au moins. Le greffier a expliqué que certaines personnes arrivaient avec plusieurs « procurations » ce qui prenait du temps. Quand il s'est aperçu du grand nombre de gens qui attendaient il a ajouté deux autres personnes.

Mais des commerçants disaient penser que c'était pour mettre des bois dans les roues des opposants à la SIDAC.

M. Grégoire Biron et son fils Patrice semblaient parmi les organisateurs du mouvement de contestation du projet. Quand LE SOLEIL a demandé aux personnes présentes ce qu'elles voulaient, Patrice Biron a vite répondu : « On veut la paix ! On n'est pas un centre commercial, on n'a pas besoin de payer une cotisation obligatoire ».

L'avocat Claude Desmeules a fait voir que pour des professionnels, une SIDAC « ça ne sert à rien ».

M. Daniel Gross, vice-président de l'Association des gens d'affaires de Place Royale, a expliqué que sur 52 commerçants, 12 seulement paient une cotisation. « Mais je suis capable de vivre avec ça plutôt que de voir arriver une SIDAC » que M. Hugo Chouinard du Vieux-Port a qualifiée d'« araignée gigantesque ».

EN BREF

SAINT-GEORGES

Meubles Beaucerons: nouvel exécutif

Les 50 employés syndiqués menacés de licenciement collectif en septembre chez Meubles Beaucerons, à Saint-Georges de Beauve, ont remplacé leur exécutif. M. Jean

Boucher a été nommé à titre de président. Toutefois, le mandat donné aux représentants de la CSD par les membres de l'assemblée générale n'a pas changé. Il consiste à tenter de dénouer l'impasse entre les travailleurs et l'employeur en proposant les aménagements nécessaires de la convention collective qui tiendront compte de la réalité de l'entreprise. Le syndicat atteste par ailleurs que les griefs ont été réglés devant l'arbitre Mme Lise Tousignant. L.D.

JOLY

Le maire se rabat sur un projet d'égout plus modeste

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

■ JOLY — Toujours déterminée à réaliser l'assainissement de son noyau urbanisé, la municipalité de Joly vient de présenter un projet d'égout plus modeste à ses contribuables.

Le nouveau projet de 2,4 millions a été dévoilé par le maire de Joly, Bernard Fortier, à l'occasion d'une assemblée d'information réunissant ses administrés, hier soir.

« C'est un bon projet. C'est la solution », a résumé le maire Fortier, au cours d'un entretien accordé au SOLEIL en faisant allusion au problème de pollution domestique avec lequel doit composer son administration.

Ce problème de pollution qui hypothèque le centre de la municipalité de 900 habitants découle notamment de fosses septiques inadéquates, de rejets directs d'eaux usées dans un cours d'eau voisin et de raccordements d'émissaires domestiques avec les égouts pluviaux municipaux.

« Nous avons déjà eu une plainte en 1986. Si rien n'est fait, elle refera surface. Si nous ne faisons rien, nous nous retrouverons en infraction », a noté le maire Fortier qui se préoccupe d'une éventuelle intervention d'Environnement et Faune.

Le maire ne veut pas d'une nouvelle plainte

De propos émanant du MEF, il est en effet ressorti que la municipalité pourrait ultimement être l'objet de poursuites le cas échéant à cause de ses canalisations

pluviales qu'un usage hérité du passé a transformé en égouts, à moins qu'elle n'apporte les correctifs requis.

Ramené à l'intérieur de la seule zone éligible aux subventions gouvernementales, le nouveau projet d'assainissement meilleur marché de 200 000 \$ par rapport au premier est toujours épaulé par des subventions totales de 1,5-million \$ tiré des enveloppes du programme d'infrastructures et du PADEM du gouvernement qué-

bécois. Il desservirait 133 unités de logements et quelques commerces.

Selon des chiffres cités par la municipalité, le compte de taxes d'une résidence de 55 000 \$ établie sur un terrain de 100 pieds de façade s'en trouverait néanmoins majoré de 562 \$, soit 526 \$ pour la propriété elle-même plus une somme de 36 \$ répartie sur l'ensemble des contribuables. De cette somme, doivent être soustraits les frais annuels de 128 \$ qu'il en coûte pour entretenir les fosses septiques, lesquelles ne seraient plus requises en l'occurrence.

Bien que beaucoup de résidents de Joly souhaitent l'assainissement de leur municipalité ne serait-ce qu'ils y voient un fort potentiel de développement, d'autres comme le Regroupement contre le projet d'égout de Joly le battent en brèche. Les porte-parole du groupe craignent entre autre l'impact de la dépense sur la trame sociale de la municipalité et suggèrent des avenues de solution qui seraient moins coûteuses, entre autres des fosses septiques collectives ou des nouvelles technologies à base de tourbe notamment.

Des solutions qui enverraient aux oubliettes le « méga système » projeté, comme l'a indiqué un citoyen.

Mais pour le maire Fortier, il est clair que les solutions avancées par le groupe anti-égout sont dans le contexte particulier de Joly de la bouillie pour les chats. « Le regroupement n'est pas en mesure d'avancer aucun coût. Leur démarche est complètement erronée », a-t-il conclu.

De chiffres avancés par la maison d'ingénieurs BPR, il s'est dégagé que les équipements de type individuel sont beaucoup plus onéreux qu'un système municipal et ils ont de surcroît le tort de ne pas être subventionnés.

Aujourd'hui, la municipalité ouvre son registre relatif à un règlement d'emprunt de 670 000 \$ pour le projet, 75 000 \$ étant puisé directement dans ses surplus accumulés.

Dans Chaudière-Appalaches, il y a toujours 40 municipalités sur 180 qui ne disposent pas de système d'égout.

La municipalité ouvre son registre aujourd'hui

Directement du fabricant

Ouvert au public et entrepreneurs



- Choix
- Nouveautés
- Exclusivités
- Textures
- Couleurs

L'EXPERTISE
de
2 GÉNÉRATIONS
dans la fabrication
de produits de béton,
d'aménagement,
brique et
Pierre.



Visitez notre salle de montre
Consultez nos experts
Faites un investissement judicieux!

- Pour une technologie de pointe assurant une qualité nettement supérieure;
- Pour le concept "d'intégration/coordination", propre à TRANSPAVÉ;
- Pour des produits brevetés et conçus avec un souci du détail, facilitant à la fois la conception et la réalisation des travaux;
- Pour des produits qui vieillissent en beauté... une philosophie chez TRANSPAVÉ.

Payez dans 6 mois
Sujet à l'approbation du crédit, achat minimal

Transpavé

Le choix des professionnels

418-623-3074
1 800-303-3074
1166, boul. St-Joseph, Charlesbourg Ouest

1166, boul. St-Joseph
Autoroute de la Capitale

Heures d'ouverture:

Lun. - mercr.: 7h à 20h
Jeu. - vendr.: 7h à 21h
Sam.: 7h à 16h
Dim.: 9h à 16h

« Ce soir,
je fais une plongée
à l'Alcazar! »

Levez le rideau en
avant-première sur la
seule ambiance cabaret
parisien des années 20!

L'ALCAZAR
de Paris
RESTO-LOUNGE-CASINO

Le nouveau rendez-vous
«in» de Québec
Situé au 3196, chemin Ste-Foy
(entre Henri IV et Duplessis)
téléphone 650-0238

Reconstitution d'un village malécite

Partenariat entre des Amérindiens et les propriétaires du Ranch du Massif du Sud pour l'exploitation du site

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

■ LÉVIS — Des Amérindiens de la nation malécite viennent de conclure une entente de partenariat avec les propriétaires du Ranch du Massif du Sud et de la pourvoirie Safari, Guy et Raymonde Garant, pour développer de nouvelles activités touristiques dans Bellechasse.

« Cette entente nous permettra de faire connaître la culture malécite et de promouvoir le développement touristique de ce secteur », a expliqué, hier, Martine Jennis, chef au culturel de la nation malécite. Ce type d'accord entre des Amérindiens et des non-Indiens ne se rencontre pas souvent.

Dans le plan d'affaires qui découlera de cette nouvelle association, il est, entre autres, question de reconstituer un village malécite au Ranch avec l'aide financière du gouvernement fédéral.

« On perd beaucoup d'autobus de touristes parce que les Européens préfèrent visiter le village huron que de voir des cow-boys. Avec le concours de la nation malécite, nous pensons attirer davantage de visiteurs au Massif », a, pour sa part, commenté Mme Garant. « Ça va bénéficier à nos entreprises, mais aussi à toute la région », a-t-elle souligné.

Le Conseil de bande de la Première nation malécite a donné son appui à l'entente de partenariat. « Notre nation désire grandement contribuer à l'expansion économique et touristique de votre région et de nos entreprises tout en faisant valoir nos droits ancestraux, notre culture amérindienne et nos traditions sur les terres ancestrales en forêt habitée », peut-on lire, dans une lettre au Ranch et à la pourvoirie Safari consultée par LE SOLEIL.

PREMIÈRE NATION

La première nation malécite a été reconnue en 1989. Elle compte 536 membres. Au Québec, son territoire s'étendait de Lévis à Métis-sur-Mer, le long du Saint-Laurent, et incluait les terres jusqu'aux frontières américaines au sud.

En 1994, le Ranch du Massif du Sud situé à Saint-Philémon a été finaliste du prix de l'innovation touristique au Québec avec son forfait de la recherche d'or en ruisseau.



Raymonde Garant, du ranch du Massif du Sud.

Fusion à l'étude sur la Rive-Sud

Une nouvelle ville de 40 000 habitants

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

Lévis — La Rive-Sud pourrait compter une nouvelle ville de 40 000 habitants avant longtemps, la plaçant tout juste derrière Lévis en terme d'importance démographique.

En effet, les maires des villes de Saint-Jean-Christophe, Charny, Saint-Romuald et de Breakeyville, MM. Arthur Roberge, Marc Lavallée, Jean-Luc Daigle et Gilles Boutin, se sont mis d'accord pour faire réaliser une étude, en vue de la fusion de leurs quatre municipalités.

Ces élus rencontrent, aujourd'hui, la presse pour faire le point sur cette démarche. Une demande d'aide financière sera présentée au gouvernement québécois pour préparer l'étude. Québec favorise grandement les regroupements de municipalités afin, entre autres, de réaliser des économies.

Selon le dernier relevé de Statistique Canada, Saint-Jean-Christophe a une population de 16 161 personnes, Charny, 10 661, Saint-Romuald, 10 604 et Breakeyville, 3423.

Par ailleurs, le projet de regroupement de Saint-Nicolas, Saint-Rédempteur et Saint-Étienne semble sur la glace pour l'instant. Il y a quelques mois, les maires de Saint-Rédempteur et de Saint-Étienne, MM. Claude Boiteau et Christian Jobin, avaient manifesté un intérêt en vue d'une fusion. Le maire de Saint-Nicolas, M. Richard Blondin, avait pour sa part émis des réserves sur un regroupement prochain des trois villes, invoquant les difficultés qui ont découlé de la récente fusion de Saint-Nicolas et de Bernières.



Arthur Roberge



Jean-Luc Daigle

Toute l'information sur la chirurgie de la vision au LASER

D^r Alain Lachance, médecin ophtalmologiste

INTERNET

(Myopie, Astigmatisme, Hypermétropie)

Visitez le Site INTERNET
<http://www.login.net/oeilaSer>

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE & LASER DE BEAUCE

115 05, 1^{er} Av. Saint-Georges
Tél.: (418) 228-3533

l'agence experte en croisières

Voyages Sillery

Permis du Québec
et en voyages exclusifs de groupes

Des croisières pour tous les goûts:

- **Les mystères de l'Asie** (15 au 29 oct.) sur le Royal Viking Sun. Faites la découverte du Vietnam, de la Chine, Hong Kong, Singapour, Bangkok, Ho Chi Minh City.
- **L'Ouest canadien et l'Alaska** (15 au 25 août). Venez respirer l'Alaska avec nous, précédé par un circuit «nature» de l'Ouest canadien (Calgary, Vallée de l'Okanagan, Rocheuses).
- **La Méditerranée** (16 au 28 oct.) sur le Norwegian Crown. Très bel itinéraire qui vous fera passer par Rome, Catania, Valletta, Palma de Majorca, Barcelone, Nice.
- **Le canal de Panama** (15 au 26 nov.) à bord du légendaire Queen Elisabeth 2. Faites la traversée entre l'Atlantique et le Pacifique.
- **Les Caraïbes de l'Ouest** (25 oct. au 1^{er} nov.) sur l'Imagination de Carnival. Départ de Québec-Miami, Cozumel, Grand Cayman, Ocho Rios.

Un circuit terrestre exclusif: Le Midi espagnol (11 au 25 oct.). Malaga, Cadix, Séville, Grenade au rendez-vous. Voyage culturel accompagné par le professeur Paul-Yves Denis.

Présentations de ces voyages de groupe le 9 juin en soirée. Réservez votre place: 687-4172.

Formation gratuite!
Inscrivez-vous.

PAYABLE EN 98

OUVERT 7 JOURS

PENTIUM 166 MHz INTEL
quantité limitée

Processeur Pentium 166 MHz INTEL
chipset intel triton II 256 k cache
32 mo RAM EDO

Seulement **1588\$**
ou 64,55/m*

• Disque rigide 1.3 GIG • Carte vidéo 64 Bits 1 mo MPEG
• Moniteur 14 po SVGA couleur • CD ROM 16X
• Windows 95 FR CD • Clavier fr. Win 95 • Tapis
• Carte de son 16 bits • Haut-parleurs 60 watts • souris

Imprimante jet d'encre couleur **199\$**

sélectronique

LE LEADER EN INFORMATIQUE

600, Belvédère, 1 (888) 687-4545
 Succursale Place de la cité (porte n° 5) 658-4535

2488\$*

par mois, location 48 mois



HONDA

Berline Civic

TOUT ÉQUIPÉE!

INCLUANT : AIR CLIMATISÉ • RÉGULATEUR DE VITESSE • QUARTZ ÉLECTRIQUE • RADIO AM/FM STÉRÉO • 10 ALTES PARLEURS • SYSTÈME DE FREIN À DISQUE • COUSSINS GONFLABLES (SRS) • ASSISTÉE • ENJOINTEUR INTÉRIEUR

*Offre d'une durée limitée. Location sans option d'achat portant sur le modèle Civic EX 1997 (modèle EX 1998) avec la première mensualité et un dépôt de garantie de 300 \$ (hors taxes) offerts. Offre de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation à la livraison en sus. Sujet à l'approbation du crédit. Tous les détails sont sur le site www.honda.ca

La Vague

HONDA

Bars bruyants : la mairesse Boucher hausse le ton

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

SAINTE-FOY — Après avoir averti les tenanciers de bars qu'elle les aurait à l'oeil, la mairesse Andrée Boucher a sorti, lundi, une nouvelle arme afin d'intimider ceux qui font valser cadres et vaisselles.

Le conseil de Sainte-Foy a amendé deux règlements municipaux, celui sur les nuisances et celui concernant « la paix, l'ordre et le bon gouverne-

ment dans la Ville de Sainte-Foy ». En vertu de ces amendements, ce n'est désormais plus en fonction d'une norme décibel que sera déterminé si un bar pousse trop fort sur la note, mais plutôt en fonction des troubles occasionnés au voisinage.

« La Ville de Québec a obtenu l'automne dernier un jugement de la cour d'appel qui déclare que ce principe est acceptable. Le tribunal écrit que le témoignage de trois citoyens seulement lui a dans ce cas été nécessaire pour

conclure qu'il y avait trouble », a expliqué hier Andrée Boucher.

Des amendes variant entre 1000 \$ et 2000 \$ sont prévues pour chaque infraction.

Madame Boucher a expliqué que les citoyens devraient témoigner en cour afin de permettre à la municipalité de présenter une preuve solide. « C'est un inconvénient, mais avant, quand la police arrivait sur les lieux, souvent le son avait été baissé et il nous était difficile d'agir », a-t-elle dit.

Selon la mairesse, des directives seront données aux policiers afin qu'ils soient attentifs aux plaintes des citoyens et constituent des dossiers contre les bars les plus bruyants.

Il n'est un secret pour personne que la Ville a particulièrement à l'oeil les bars le Shack café et le Mondial sur de l'Église, de même que le Cactus sur Myrand.

« Un citoyen est venu nous dire lundi qu'il y avait eu de l'amélioration et c'est tant mieux. Mais nous voulons

qu'ils comprennent bien que nous avons les moyens de les forcer à devenir de bons citoyens », affirme Andrée Boucher.

Elle dit ne pas être contre la présence de ces établissements à Sainte-Foy. « Il y a de la place pour eux, et elle est d'ailleurs souhaitable. Lorsque je me promène sur Maguire et Cartier, je trouve ça plaisant. Ils contribuent à une forme de vie sociale, mais ils doivent aussi respecter la vie de ceux qui les entourent. »

BEAUCE

Projet d'alliance de trois CS 71 municipalités, 73 écoles et 25 000 élèves

LUCE DALLAIRE

Collaboration spéciale

SAINTE-GEORGES — Les commissions scolaires de Lac-Mégantic, Chaudière-Etchemin et une partie de Beauce-Abénaquis soumettent un projet d'alliance à la ministre Marois, lequel réunirait cinq MRC comprenant 71 municipalités, 73 écoles et quelque 25 000 élèves.

Le projet d'une alliance stratégique a été rendu public par les autorités des trois commissions scolaires, en conférence de presse, à Saint-Georges de Beauce, vendredi.

À Lac-Mégantic, la tendance à s'associer et à fusionner provient d'une réflexion qui a débuté en janvier, avant même que ne soit déposé le projet de restructuration du réseau des commissions scolaires par le ministère de l'Éducation.

« Certes la question de la région administrative devra être examinée et demeure en suspens puisque nous sommes rattachés à l'Estrie via la MRC du Granit. Notre démarche s'inscrit d'abord en regard du secteur scolaire », a reconnu d'embellie Mme Colette Roy Laroche.

« Mais après avoir pris en considération l'ensemble des services d'éducation à dispenser à notre communauté, nous allier à la commission scolaire Chaudière-Etchemin et par ricochet profiter du cégep Beauce-Appalaches et du Centre universitaire est un choix naturel et spontané qui agréé la majorité de la population », a-t-elle précisé.

ÉCLATEMENT

De son côté, la commission scolaire de Beauce-Abénaquis accepte, à grand regret, l'éclatement de son actuel territoire en vue du nouveau redécoupage.

« La volonté des gens du milieu se traduit par deux orientations selon qu'il s'agisse de l'une ou l'autre des trois MRC concernées », a lancé M. Daniel Fecteau.

« Vu un profond sentiment d'appartenance et un cheminement historique, les gens de la MRC de Nouvelle-Beauce ont la réelle volonté de faire partie d'une commission scolaire sur un territoire plus grand en s'associant à la CSCE. De plus, dans Lotbinière, les populations de Saint-Sylvestre, Saint-Patrice-de-Beaurivage et Saint-Narcisse-de-Beaurivage tiennent à ce que les jeunes puissent fréquenter la polyvalente Benoit-Vachon de Sainte-Marie de Beauce », a expliqué le président.

TERRITOIRE

Toutefois, pour répondre au critère du « respect du territoire MRC », une démarche de changement de MRC, de Lotbinière vers la Nouvelle-Beauce devrait être entreprise par les municipalités.

Dans son document, Beauce-Abénaquis se prononce sur la fusion de quatre MRC, et ne fait pas mention du Granit.

« Notre consultation n'a pas été initiée en ce sens, mais ça ne modifie en rien nos affinités », précise M. Fecteau.

« D'autre part, les cinq municipalités de Bellechasse souhaitent se joindre à Montmagny, L'Islet mais ce, conditionnellement à l'ajout de la MRC Desjardins », continue-t-il.

« Mme Marois nous incite à nous prendre en main et favorise la réduction du nombre de commissions scolaires. Nous allons dans cette direction avec l'appui de 80 résolutions. Reste maintenant à savoir si les modèles qui viennent d'en haut pourront s'adapter aux besoins et aux réalités du milieu », conclut le directeur général de la CSCE, M. André Roy.

Les nouvelles règles pour obtenir

un premier permis de conduire



À compter du 30 juin 1997, des changements importants seront apportés au Code de la sécurité routière pour les nouveaux conducteurs de véhicule de promenade et de motocyclette.

Conduite accompagnée obligatoire pendant au moins 12 mois (ou 8 mois si le conducteur suit un cours de conduite reconnu)

Tous les titulaires d'un permis d'apprenti conducteur de véhicule de promenade ou de motocyclette devront être accompagnés pendant au moins 12 mois par une personne titulaire d'un permis de conduire valide, de la classe appropriée, depuis au moins 2 ans. Par ailleurs, il sera possible de réduire la période d'apprentissage minimale de 12 à 8 mois pour les personnes qui choisiront de suivre un cours de conduite dans une école reconnue par les organismes désignés par la Société de l'assurance automobile du Québec, soit le CAA-Québec ou la Ligue de sécurité du Québec.

Permis probatoire limité aux conducteurs de 16 à 24 ans

Après le permis d'apprenti conducteur et la réussite de l'examen pratique, un permis probatoire sera remis à tout nouveau conducteur âgé de 16 à 24 ans. Ce permis sera valide pour 24 mois ou jusqu'à l'âge de 25 ans (selon la première éventualité). Les personnes de 25 ans et plus ne seront donc pas soumises à l'étape du permis probatoire.

Quatre points d'inaptitude et zéro pour cent d'alcool

Dès le 30 juin prochain, tout titulaire d'un permis d'apprenti conducteur ou d'un permis probatoire sera assujéti à un maximum de 4 points d'inaptitude. Ainsi, dès qu'un nouveau conducteur atteindra 4 points d'inaptitude dans son dossier de conduite, son permis d'apprenti conducteur ou son permis probatoire sera suspendu pour 3 mois.

De plus, il sera interdit à tout titulaire d'un permis d'apprenti conducteur ou d'un permis probatoire de conduire après avoir consommé de l'alcool.



SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE
AUTOMOBILE DU QUÉBEC

Avant tout
la vie

et **RÈGLE!**
EN ROUTE!

Pour une meilleure sécurité
sur les routes

LE QUÉBEC LE CANADA

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 1997

Les Maritimes craignent le ressac du Reform

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

NEWPORT, RHODE ISLAND — La composition du Parlement canadien fait grimacer les premiers ministres des Maritimes, qui craignent particulièrement que le Reform Party jette de l'huile sur le feu qui consume l'unité nationale.

Hier, à Newport, au Rhode Island, où ils participent à une rencontre des dirigeants politiques du Nord-Est américain sur l'énergie et le développement économique, les premiers ministres du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard n'ont eu aucun bon mot à l'endroit du nouveau chef de l'opposition à Ottawa et leader du Reform, Preston Manning.

Pour le Néo-Écossais John Savage, « l'incapacité (de M. Manning) de se laisser aller à quelque mouvement de compassion visible envers la population du Québec m'inquiète. Je trouve très difficile de supporter les attaques de M. Manning qui, selon moi, entretiennent la colère et l'hostilité dans de larges segments de nos populations. Particulièrement (face) au Québec. »

M. Savage a tenu à souligner que ses différends sont loin de se limiter à la question de la société distincte. Dans le domaine des « coupures » gouvernementales, les réformistes montrent qu'ils ont « peu ou pas du tout de sentiment pour les citoyens des provinces atlantiques », a-t-il dit.

La Confédération entre dans une période de turbulence, a-t-il prédit. M. Savage a renvoyé dos à dos le Bloc québécois et le Reform. Il ne s'agit que de deux partis régionaux, le premier demeurant cantonné au Québec et le second ayant été incapable du moindre gain à l'Ouest du Manitoba, a-t-il expliqué.

Selon Frank McKenna, premier ministre du Nouveau-Brunswick, « il n'y a pas de doute que le Bloc et le Reform vont s'alimenter l'un l'autre. Je crois que nous ne voulons pas de cela au Canada. Nous voulons la réconciliation, la création d'emplois. »

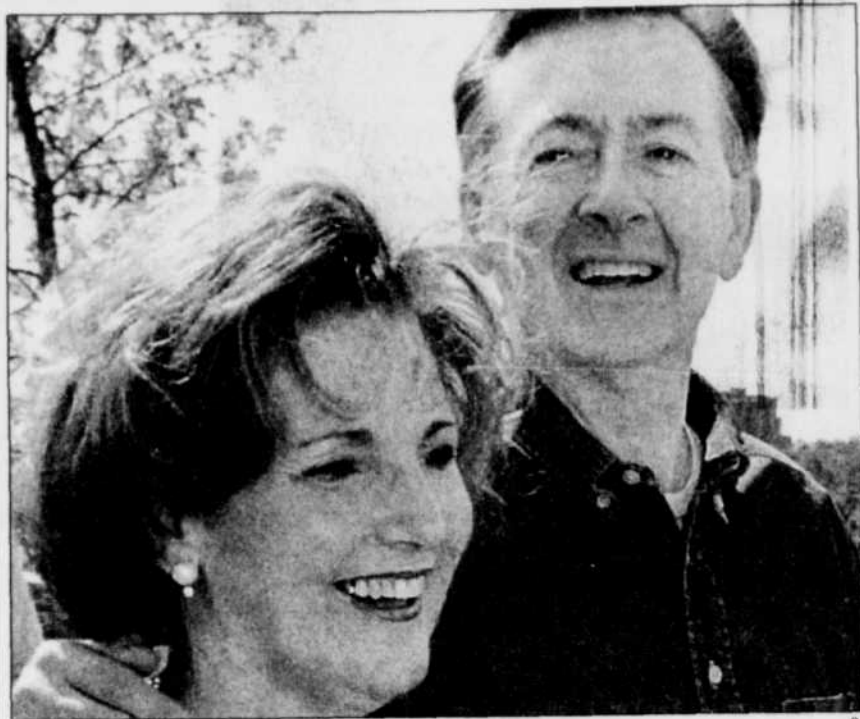
M. McKenna a tenu à dire qu'aucun « changement dramatique » ne ressort de l'élection. Après quatre ans au Parlement, le Reform n'a pu progresser hors de l'Ouest et le Bloc a reculé au Québec. Ce « symbole positif » montre que « la majorité des Canadiens est sympathique au Québec » et que le fédéralisme fait des progrès dans cette province.

« Chacun a ses raisons de crier victoire ou de proclamer une défaite », a-t-il conclu de façon un peu énigmatique. Le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, Patrick George Binns, a refusé de commenter la publicité des Réformistes, perçue par son homologue Lucien Bouchard comme une attaque contre les Québécois et leurs politiques. Il a tenu à faire savoir que les premiers ministres des provinces atlantiques sont enclins à la tolérance.

Selon lui, l'Ouest démontre tout de même la volonté de « garder le pays ensemble ». Le vote de lundi en est simplement un de protestation, comme cette région du Canada l'a souvent fait, a terminé M. Binns.



Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, F. McKenna.



Le style de campagne de Preston Manning a déçu à plusieurs

La «stratégie raciste» des réformistes a servi le Bloc Marc-Yvan Côté fait le bilan de la campagne

LISE LACHANCE
Le Soleil

QUÉBEC — « La stratégie raciste du Parti réformiste a permis au Bloc de raffermir une partie de son électorat et s'est sûrement traduite par huit à dix sièges additionnels pour lui », a déclaré au SOLEIL, hier, le responsable de la campagne libérale dans l'Est du Québec, Marc-Yvan Côté.

Accusant Preston Manning, « notre Jean-Marie Le Pen », de se faire du capital politique sur le dos des Québécois, l'ancien ministre libéral espère qu'on assistera, aux Communes, à l'union des fédéralistes contre le racisme. Selon lui, l'accession du Reform au statut d'opposition officielle « n'est pas un bon présage ».

L'organisateur politique estime par ailleurs que la victoire du Parti libéral n'est pas ressortie comme elle le méritait dans les médias. « Je suis étonné de voir qu'on parle d'une majorité faible. Nous avons quand même gagné 100 comtés de plus que notre adversaire le plus proche. Sauf dans les Maritimes, dans le Bas-du-Fleuve et la Gaspésie où les électeurs ont voulu envoyer un message au gouvernement concernant les emplois saisonniers, ce fut une belle victoire », soutient-il.

Si l'ancien ministre est très heureux que le cousin fédéral se retrouve au pouvoir, il tire sa plus grande satisfaction des victoires remportées dans les circonscriptions de Beauce et de Belchasse-Montmagny-L'Islet. Il se demande s'il n'y aura pas contestation dans le comté de Frontenac-Mégantic (gagné par le Bloc) où plus de 1200 votes auraient été rejetés.

M. Côté interprète en outre le résultat des élections comme « une baisse très importante de l'appui à la cause de la souveraineté ». En recueillant 38 % du vote au Québec, le Bloc est bien en-deçà des 49 % obtenus lors des élections de 1993 et au dernier référendum, dit-il. « N'eût été de la présence d'un triangle, il y aurait sûrement

moins de députés bloquistes à Ottawa. La division du vote fédéraliste a permis au Bloc de se faufiler entre les libéraux et les conservateurs. »

Il ajoute: « Soixante-deux % des Québécois ont voté pour autre chose que le Bloc. Tous ceux qui croient au Canada doivent lire cette donnée comme un message les invitant à réaliser dans différents domaines ce qui a été fait dans le secteur de la main-d'oeuvre. »

Selon Marc-Yvan Côté, on ne peut négliger l'effet des sondages dans l'analyse du scrutin. En campagne électorale, ils influencent beaucoup de gens qui regardent davantage la forme du débat que le contenu, croit-il. Il n'hésite pas à dire que les sondages ont permis à Jean Charest d'aller chercher de 7 à 8000 votes par circonscription au Québec. Du même souffle, il donne un coup de chapeau au leader conservateur « qui a bien joué ses cartes et a mené une bonne campagne, très dynamique, sur le plan médiatique ».

Même appréciation chez la nouvelle députée bloquiste Hélène Alarie, élue dans Louis-Hébert. Mme Alarie estime que la victoire du Bloc était prévisible, tout comme le fait que cette formation n'obtiendrait pas le score de 1993. « Jean Charest est un excellent communicateur. Le message qu'il a fait dévier vers lui une certaine catégorie de gens, des fédéralistes tièdes qui avaient voté pour le Bloc aux dernières élections », analyse-t-elle.

Hélène Alarie a été frappée de voir à quel point une forte proportion d'électeurs restaient indifférents au scrutin. « Ils se demandaient pourquoi les élections avaient été déclenchées prématurément. Ils ne voyaient pas d'enjeux majeurs. Ça avait l'air du caprice d'un premier ministre », raconte-t-elle. Au point où elle a dû ajuster sa campagne à cette indifférence, multiplier les contacts dans les commerces, les petits mails, le porte-à-porte. Elle estime qu'elle a, ainsi, rencontré 45 % des électeurs de sa circonscription.

La division du vote fédéraliste a servi le Bloc québécois

Chrétien ne se croit pas menacé

JOËL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

OTTAWA — Jean Chrétien estime être toujours bien en selle à la tête de son parti même si son gouvernement est venu à quelques sièges près de perdre sa majorité aux Communes et qu'il a dû livrer une chaude lutte afin de conserver son propre comté.

Au lendemain d'une soirée électorale qui a donné des sueurs froides aux libéraux, lesquels croyaient filer facilement vers la victoire au début de la campagne, le premier ministre estime avoir réussi un exploit en obtenant une deuxième majorité de suite.

Semblant s'être remis de ses émotions, Jean Chrétien a rappelé hier qu'il est le premier chef du Parti libéral depuis Louis Saint-Laurent en 1953 à obtenir un deuxième mandat majoritaire consécutif.

« Le Parti libéral sait ce c'est toute une performance. Je suis le chef et je vais diriger le gouvernement puisque j'ai une majorité aux Communes. J'ai un mandat et j'ai l'intention d'aller jusqu'au bout. Je suis très heureux », a-t-il déclaré.

Venu saluer ses organisateurs dans sa circonscription de Saint-Maurice avant de reprendre le chemin d'Ottawa, le chef libéral a ainsi tenté de tuer dans l'oeuf les spéculations quant à son avenir. « Nous avons remporté deux majorités consécutives. C'est un succès inusité chez les libéraux et j'en suis très fier. J'ai confiance que tout ira bien parce que les décisions difficiles ont été prises », a-t-il encore dit.

Jean Chrétien s'est aussi félicité hier du succès que son parti a remporté au Québec où il a récolté sept sièges de plus que lors des dernières élections. C'est d'ailleurs grâce à cette percée, même si elle est mince, qu'il a pu obtenir une majorité parlementaire.

Au Québec, le Bloc québécois a terminé la soirée électorale en remportant 44 sièges, soit 10 de moins qu'au dernier scrutin, contre 26 aux libéraux et cinq aux conservateurs. Le chef libéral se montre tout autant satisfait du recul dans le pourcentage de votes du Bloc québécois. Cette jeune formation souverainiste, qui a obtenu quelque 49,5 % des voix en octobre 1993 et qui détenait le statut d'opposition officielle, n'a récolté que 38 % lundi.

« Je savais qu'il se passerait quelque chose d'important au Québec. Il y a eu une chute de plus de 11 % pour le Bloc québécois. C'est un recul considérable car les partis fédéralistes ont eu plus de 60 % des votes. »

Il s'agit du premier recul du mouvement souverainiste depuis l'échec de l'accord constitutionnel du lac Meech, en juin 1990.

Le premier ministre, qui devrait annoncer la composition de son cabinet d'ici à une dizaine de jours, tiendra une conférence de presse ce matin afin d'épiloguer davantage sur cette campagne électorale qui a connu un dénouement inattendu lundi.

Entre autres choses, deux ministres importants, soit Doug Young (Défense) et David Dingwall (Santé), représentant respectivement le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse au sein du cabinet, ont mordu la poussière. Ces derniers participeront à leur dernière réunion du cabinet demain matin.

Jean Chrétien reconnaît que les électeurs des Maritimes, mécontents de la réforme de l'assurance-emploi, lui ont envoyé un sérieux avertissement.

Mais il ajoute du même souffle que son gouvernement n'avait pas le choix d'agir ainsi s'il voulait mener à bien sa lutte au déficit. « Les coupures ont fait mal à certaines régions, c'est évident. Mais n'avions pas vraiment le choix. Si nous ne l'avions pas fait, l'économie et même les programmes sociaux auraient souffert encore plus dans les mois et les années à venir », a-t-il soumis.

Quant à sa victoire peu convaincante dans sa propre circonscription, le premier ministre semblait à court d'explication.



Jean Chrétien

Manning et Chrétien ont polarisé le vote au Québec

SHERBROOKE - Le chef du Parti conservateur Jean Charest a accusé ses adversaires Jean Chrétien et Preston Manning d'avoir délibérément polarisé le vote au Québec pour nuire aux conservateurs.

M. Charest a lancé cette accusation en conférence de presse, hier, pour expliquer le fait que sa remontée dans les sondages à la mi-campagne ne se soit pas poursuivie, et qu'il n'ait pas remporté autant de sièges qu'il l'aurait souhaité.

Le Parti conservateur a remporté 20 circonscriptions lundi, dont cinq au Québec. Il y a une dizaine de jours, M. Charest avait prédit l'élection de 40 conservateurs au Québec seulement.

Le chef conservateur a affirmé que le premier ministre libéral Jean Chrétien avait donné un coup de pouce au Bloc québécois en affirmant qu'il ne se sentirait pas lié par une majorité simple en faveur du OUI lors d'un prochain référendum sur la souveraineté du Québec.

Cette affirmation avait fouetté l'ardeur des forces souverainistes. « Il savait ce qu'il faisait, il voulait repolariser le vote, a affirmé M. Charest. Il savait que s'il n'y avait pas de polarisation, c'est nous qui en serions les bénéficiaires. »

Il a accusé le chef du Parti réformiste, Preston

Manning, d'avoir joué le même jeu en mettant en place une campagne de publicité attaquant les chefs de parti originaires du Québec.

Le chef conservateur s'est cependant dit très fier du travail accompli par son parti. « Nous avons marché sur le bord de l'abîme, et nous en sommes revenus », a-t-il déclaré. Il a fait remarquer que le nombre de députés conservateurs décuplera à la Chambre des communes, passant de deux à 20.

Il a fait valoir que le Parti conservateur avait recueilli plus de 20 % des votes au Québec, et qu'il avait réussi à faire élire un député à Chicoutimi, l'ancien député André Harvey, dans un fief très nationaliste.

Au Québec, les autres gains conservateurs se sont réalisés dans l'Estrie, avec David Price, dans Compton-Stanstead, André Bachand, dans Richmond-Arthabaska, et Diane Saint-Jacques, dans Shefford. « Cinq députés au Québec, c'est assez pour nous relancer », a déclaré M. Charest.

M. Charest a affirmé que la campagne réformiste avait échoué lamentablement en Ontario. En terme de %age des suffrages exprimés, le parti a reculé, a-t-il souligné. Il a affirmé qu'il était hors de question de réunir les forces de la droite et de fusionner le Parti réformiste et son parti.



Jean Charest

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 1997

Manning ne s'explique pas son échec en Ontario

CALGARY (PC) — Tout le temps et l'argent consacrés par le Parti réformiste dans l'espoir de gagner ses premiers sièges en Ontario se sont avérés vains, et hier, Preston Manning a longuement tenté d'expliquer pourquoi sa formation n'était pas parvenue à déborder de l'Ouest canadien.

Le chef réformiste se servira néanmoins des 60 sièges remportés en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba afin de tenter de convaincre le reste du Canada que de réserver le même traitement à chacune des provinces s'avère une meilleure solution pour l'unité nationale que d'accorder au Québec le statut de société distincte.

« Nous croyons que le fait d'être l'Opposition officielle, de profiter d'une plus grande et meilleure plate-forme à partir de laquelle présenter cette option, nous permettra de nous montrer persuasifs », a-t-il déclaré en conférence de presse.

M. Manning a toutefois laissé entendre qu'il pourrait accepter de tempérer la position défendue par son parti. « Nous sommes toujours ouverts à de nouvelles et meilleures idées », a-t-il dit. « La majeure partie du pays espère encore que l'approche traditionnelle puisse fonctionner. Je crois qu'il faut que quelqu'un sonne l'alarme et dise que cette approche ne fonctionne pas », a-t-il ajouté.

Avant le scrutin de lundi, M. Manning avait indiqué qu'il ne se satisfèrait pas de conserver l'unique siège remporté en Ontario en 1993.

Le chef du Parti réformiste n'a pas lésiné sur les efforts en Ontario, consacrant pas moins de 15 des 36 journées de sa campagne à parcourir cette province. De plus, quelque 40% des 7 millions \$ dépensés par le parti d'un

Il a consacré 15 des 36 jours de sa campagne à l'Ontario

bout à l'autre du pays l'ont été en Ontario. Cet investissement de temps et d'argent s'est traduit par la perte du seul siège que détenaient les réformistes à l'est des Prairies, sa part du vote populaire glissant même de 20 à 19%.

« Nous sommes déçus », a reconnu sans ambages M. Manning. « Nous disposons d'une base extrêmement solide dans l'Ouest du Canada. Le reste du pays doit porter attention à cela. L'Ouest vote afin de mettre de l'avant des solutions nationales aux problèmes nationaux », a-t-il poursuivi.

M. Manning n'a pas exclu une éventuelle fusion des partis réformiste et conservateur afin d'éviter de diviser le vote de droite en Ontario. « Nous sommes à étudier d'autres avenues afin de faire en sorte que la prochaine fois, il n'y ait qu'une seule alternative aux libéraux en Ontario », a-t-il dit.



Alexa McDonough

Un Parlement «fracturé», selon Alexa McDonough

HALIFAX (PC) — Alexa McDonough a affirmé hier que les néo-démocrates auront pour rôle de panser les blessures qui divisent le pays et qui ont conduit à l'élection d'un Parlement «fracturé», dont les chances qu'il fonctionne paraissent actuellement bien minces aux yeux des Canadiens, a-t-elle dit.

« Je ne crois pas que le Canada puisse être rebâti à coup d'accusations, de haine, d'intolérance », a déclaré la chef du NPD, qui se rendra à Ottawa la semaine prochaine pour la première réunion du caucus de son parti.

« Je pense que ce qui peut nous rassembler, c'est de mettre derrière nous cette période de division, d'hostilité, de déchirements. »

En conférence de presse à Halifax, hier, Mme McDonough a promis que son parti s'efforcera d'assurer un équilibre national à la Chambre des communes, pour contrer ce qu'elle a appelé les facteurs de division que constituent le Bloc québécois et le Parti réformiste.

Le Nouveau Parti démocratique a réussi un retour en force aux Communes, lundi, en récupérant son statut de parti officiel avec 21 élus, dont huit dans les provinces de l'Atlantique, une percée historique. Il a également fait des gains dans l'ouest du pays.

Élue chef du NPD en octobre 1995 sans être députée, Mme McDonough fera maintenant son entrée à la Chambre des communes.

Ne pas «démoniser» l'ensemble du Canada Johnson minimise l'effet Manning

GILBERT LEDUC
Le Soleil

QUÉBEC—Tout en s'empressant de préciser que c'était la première fois depuis 20 ans que la cause souverainiste «reculait» de façon aussi draconienne, Daniel Johnson a indiqué que la présence du Parti réformiste à Ottawa n'allait pas anéantir la démarche de renouvellement du fédéralisme, ni même celle de la reconnaissance de la spécificité du Québec dans le giron canadien.

« Il ne faut pas démoniser l'ensemble du Canada sous prétexte que le Parti réformiste constitue l'opposition officielle », a déclaré, hier, le chef du PLQ en rappelant que trois électeurs sur quatre au pays ont voté pour des partis qui, dans leur programme politique respectif, reconnaissent le caractère distinct du Québec.

« Il n'y a que Lucien Bouchard pour penser que le Parti réformiste est l'image du Canada. Ce pays est beaucoup plus complexe que ça », a affirmé le chef libéral.

À l'occasion d'un point de presse, M. Johnson a expliqué que le «recul» de la souveraineté dans l'électorat — le Bloc a recueilli 38% des voix au Québec — s'expliquait par le «plein de votes fédéralistes» réalisés par le Parti conservateur et par les réalisations menées par les libéraux d'Ottawa en matière d'économie et de finances publiques.

« Plusieurs électeurs ont jeté leur dévolu sur Jean Charest qui a fait une excellente campagne, une campagne très près des sentiments des Québécois. Il a fait le plein de Québécois qui sont fédéralistes et qui veulent que le Canada fonctionne. »

Par ailleurs, au PLQ, rares sont ceux qui critiquaient, hier, la campagne menée par Jean Chrétien. « Il a fait ce qu'il avait à faire, c'est-à-dire faire le moins de vague possible », a indiqué au SOLEIL le président du caucus des députés libéraux, Jacques Chagnon.

La déclaration de M. Chrétien sur la reconnaissance d'un vote à 50% + 1 en faveur de la souveraineté fut un «accident de parcours» qui, selon le député Chagnon, a fait plus mal aux conservateurs qu'aux libéraux. « Des souverainistes nous qui avaient rallié les rangs des conservateurs sont retournés au Bloc québécois après cette déclaration de M. Chrétien. Cela a coûté une douzaine de sièges aux conservateurs au Québec et, à la rigueur, un ou deux aux libéraux fédéraux. »

Pour deux autres élus du PLQ, Jean-Marc Fournier et Pierre Paradis, la venue d'un gouvernement détenant une faible majorité et mis sous haute surveillance par quatre partis représentant les grandes régions du pays pourrait favoriser la réforme tant attendue du Canada.

« Jean Chrétien a une occasion en or de transformer le pays, de donner une voix aux régions en apportant des changements aux institutions et en élaborant avec les provinces une approche pour rendre le fédéralisme plus souple et qui va permettre aux régions de se reconnaître », a soutenu Jean-Marc Fournier. « S'il capte le message du Canada des régions et s'il est capable de l'articuler en termes de nouvelles façons d'exercer le fédéralisme, il va mettre le pays sur la piste d'une modernisation qui fera l'affaire de tout le monde dont le Québec », a-t-il poursuivi.

« Il est toujours surprenant de constater comment les politiciens veulent que le dernier chapitre de leur carrière soit glorieux. Dans le livre de Jean Chrétien, le dossier constitutionnel est un dossier qui n'est pas encore réglé », a fait remarquer Pierre Paradis. « S'il veut amener le pays dans le 21e siècle il faudra qu'il amène le pays en entier. Jean Charest ne lui nuira pas dans cette mission. Le NPD non plus. Et s'il réussit à isoler le Parti réformiste, il pourrait faire du millage », prédit Pierre Paradis.

Le Parti réformiste n'est pas l'image du Canada

Les

8

heures de
La Galerie
du Meuble

L'INCROYABLE VENTE!



Canapé à motifs floraux, tons naturels

588\$

Canapé 3 places 848\$
Vaste choix de garnissages



Canapé en cuir véritable bourgogne

988\$

Vaste choix de coloris moyennant un léger supplément.



Lit grand format en métal

548\$

Choix de finitions



Élément audio-vidéo fini acajou

688\$



Vaste choix de bergères inclinables en inventaire.

488\$

Modèle stationnaire 348\$
Tissus assortis



Mobilier de salle à manger de style contemporain teint acajou. La table et 4 chaises

1888\$

Vaste choix de finitions.

10% à 50%

sur tout! tout! tout!

(Certains articles présentés sont en quantités limitées)

Samedi 7 juin
et dimanche 8 juin

LA GALERIE DU MEUBLE
DÉCORATION INTÉRIEURE



Juin 1998. Conditionnel à l'approbation du crédit. Acompte 30% Frais administratifs 45

RIVE-SUD
170, rte Kennedy, Lévis, 838-0982

LA GALERIE DU MEUBLE

Ce certificat-cadeau est applicable à tout achat de meubles de 400\$ et plus effectué les 7 et 8 juin 1997.

Non monnayable. Ne s'applique pas aux commandes antérieures. Un seul coupon par client. Ne peut être utilisé conjointement avec tout autre certificat-cadeau ou promotion. Veuillez présenter au moment de l'achat.

CLASSIQUE
1215, boul. Charest O., Québec, 681-0171

CONTEMPORAIN
18, rue Courcellette, Québec, 681-0171

ROCHE BOBOIS
9, rue Courcellette, Québec, 681-4101

HEURES D'OUVERTURE: Lundi au mercredi 9h à 17h30. Jeudi et vendredi 9h à 21h. Samedi 9h à 17h. Dimanche 12h à 17h.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 1997

RÉSULTATS DE L'EST DU QUÉBEC

BAS-ST-LAURENT-GASPÉSIE-CÔTE-NORD

Bonaventure-Gaspé-Îles-de-la-Madeleine-Pabok (Lib)	185/185
*Yvan Bernier BQ	15 982
Dennis Drainville NPD	651
*Patrick Gagnon Lib	15 808
Yves Quinton PC	6302
Charlevoix (BQ 16 457)	194/194
*Gérard Asselin BQ	19 814
François Dumoutier NPD	457
Ghislain Maltais Lib	9 883
Nicole Massicotte PC	6 430
Kamouraska-Rivière-du-Loup-Témiscouata-Les-Basques (BQ 10 459)	216/216
Elaine Côté NPD	429
*Paul Crête BQ	16 575
France Dionne Lib	14 175
André Plourde PC	11 661
Armand Pouliot LN	483
Manicouagan (BQ 8847)	134/134
Michel Allard PC	2 009
Pierre Ducasse NPD	1 041
Ghislain Fournier BQ	12 208
André Maltais Lib	10 675
Matapédia-Matane (BQ 7921)	193/193
Robert Boulay Lib	10 558
*René Canuel BQ	15 691
Miville Couture LN	380
Darryl Gray PC	7 981
Anny-Jos Paquin NPD	432
Rimouski-Mitis (BQ 13 541)	176/176
Elizabeth Clark NPD	479
Réal Marmen Lib	11 112
Jean Roy PC	7 901
*Suzanne Tremblay BQ	17 282

QUÉBEC RÉGION

Beauce (Ind 2142)	223/223
Lise Bernier PC	9 351
Lucie Dion BQ	12 013
Claude Drouin Lib	21 955
Joel Pinon NPD	737
Lili Weemen Ind	838
Beauport-Montmorency-Orléans (BQ 18 984)	218/218
Yves Baribeau Ref	1 273
Jean Bédard M-L	443
Michel Clèche PC	12 823
Simone Gosselin Lib	13 991
Jessica Greenberg NPD	891
*Michel Guimond BQ	22 307
Bellechasse-Etchemins-Montmagny-L'Islet (BQ 11 550)	205/205
*François Langlois BQ	13 945
Branda Michaud NPD	587
Gilbert Normand Lib	14 025
Gaëtan Pouliot Ref	665
Denis Roy PC	12 735
Lévis (BQ 26 203)	238/238
Thérèse Boucher PC	14 589
*Antoine Dubé BQ	27 794
Jocelyne Gosselin Lib	17 214
France Michaud NPD	1 877
Lotbinière (BQ 12 068)	156/156
Gaston Beaudet PC	9 691
Odina Desrochers BQ	13 069
Jean Landry Ind	1 988
Pierre Savoie Lib	10 062
Dominique Vaillancourt NPD	445

Portneuf (BQ 13 683)	177/177
*Pierre DeSavoie BQ	18 615
Majella Desmeules NPD	1 109
Raymond McBain PC	10 487
Raynald Samson Lib	12 577

QUÉBEC VILLE

Charlesbourg (BQ 23 385)	220/220
Michel Audy LN	704
Richard Marceau BQ	21 541
Claude Moreau M-L	282
Jacques Portelance Lib	17 603
Dany Renaud PC	13 841
François Ruel Ref	1 140
Jocelyn Tremblay NPD	962
Louis-Hébert (BQ 18 206)	239/239
Karl Adomeit NPD	1 155
Hélène Alarie BQ	23 653
Réal Croteau LN	667
Hélène C. Scherrer Lib	19 955
Christian Lessard PC	12 872
Gilles St-Laurent Ref	1 025
Québec (BQ 13 833)	237/237
Jean-Marie Fiset NPD	2 547
*Christiane Gagnon BQ	24 838
Marc Jalbert PC	10 324
Claudette Tessier-Couture Lib	18 125
Québec-Est (BQ 20 443)	233/233
Suzanne Bhérrer Ref	1 483
Marquis Gagnon PC	14 533
*Jean-Paul Marchand BQ	23 245
Rémy Poulin Lib	18 539
Cécile Rainville NPD	1 240

Charlevoix (BQ 16 457)	233/455
*Gérard Asselin BQ	0
François Dumoutier NPD	0
Ghislain Maltais Lib	0

ESTRIE

Frontenac-Mégantic (BQ 11 963)	170/170
*Jean-Guy Chétien BQ	14 433
Carole Dodie PC	9 885
Manon Lecours Lib	13 965
Sara Mayo NPD	249
Serge Trépanier LN	368

Source: PC

TABLEAU: LE SOLEIL

Les sondeurs ont surestimé la valeur de Charest

GUY BENJAMIN
Le Soleil

QUÉBEC — Le Parti conservateur a joué un mauvais tour aux maisons de sondages. La volatilité de l'appui aux troupes de Jean Charest a fait perdre plusieurs points aux sondeurs, qui ont tous, sauf un, surévalué le pourcentage du vote que récolterait ce parti.

Parmi les trois firmes qui ont sondé les intentions de vote des Québécois, Léger & Léger récolte la meilleure note, soit seulement sept points d'écart, tandis que CROP et SOM totalisent chacun 12 points d'écart avec le vote véritable exprimé. Il faut comprendre, comme c'est le cas au golf, moins la note est élevée, meilleur on est. La méthodologie de correction des « examens » des sondeurs est de comparer leurs chiffres avec le vote véritable exprimé, et d'additionner ainsi les écarts.

Léger & Léger avait attribué 36% des intentions de vote au Bloc québécois, qui en a en réalité obtenu 38%. L'écart de deux points s'ajoute à celui d'un point entre les prévisions et la réalité du vote accordé aux libéraux. Cette firme avait attribué 26% des intentions de vote au Parti conservateur, qui n'en a récolté que 22%, d'où un écart de quatre points, pour un total de sept.

Les firmes CROP et SOM ont elles aussi surestimé l'appui aux conservateurs. Toutes deux lui en ont attribué six points de pourcentage de plus que le vote réel de lundi, d'où un écart de six points. Il faut ajouter à la fiche de CROP un écart de quatre points pour le vote aux libéraux et deux points d'écart dans le cas du vote bloquiste. SOM montre un écart de trois points attribuables au vote libéral, et également trois pour

la différence dans l'appui aux bloquistes.

Jean-Marc Léger, président de la firme du même nom, attribue la bonne note de son entreprise à la façon de répartir les indécis, non pas selon une répartition proportionnelle, mais en tenant compte du taux de participation prévisible des électeurs. Un taux de votation faible avantage les libéraux, analyse-t-il. L'appui à ce parti est plus ferme quand dans les cas du Bloc québécois.

Léger & Léger récolte la meilleure note

Ce sont surtout ceux qui appuyaient le Bloc qui ne sont pas allés voter, croit-il. M. Claude Gauthier, vice-président de CROP, reconnaît que sa firme a déjà visé plus juste. Mais il rappelle que son sondage est celui qui a été réalisé le plus tôt, une semaine avant le vote.

Dans le cas de l'élection que nous venons de connaître, où le vote évolue jusqu'à la dernière minute, le sondage réalisé le plus près du jour du vote risque d'être plus précis, explique-t-il. Il rappelle que Léger & Léger a complété son enquête deux jours plus tard que CROP. Important, dit-il surtout dans le cas de l'appui aux conservateurs, dont tout le monde parlait de la volatilité.

Quant aux cinq sondages nationaux publiés dans la dernière semaine de la campagne, Angus Reid et Gallup sont les plus loin de la réalité, avec chacun des écarts de 8 points. Les conservateurs ont fait perdre cinq points à Angus Reid et trois à Gallup. Ekos et Environics récoltent la meilleure note, avec un écart de seulement quatre points. Dans le cas de Stratégies Counsel, l'écart entre les prévisions et le vote est de cinq points. Cette firme est la seule qui a vu juste dans l'appui aux conservateurs, qui a récolté 19% des voix au pays.

LANGUE ET CONSTITUTION

Mario Dumont réclame une trêve

GILBERT LEDUC
Le Soleil

QUÉBEC — Pour Mario Dumont, les résultats des élections fédérales font resurgir, plus que jamais, l'idée d'une trêve sur les questions linguistiques et constitutionnelles au Québec pour amener le gouvernement à s'occuper exclusivement du rétablissement de l'économie et de la création d'emplois.

Le chef de l'Action démocratique est déçonné d'entendre les témoins souverainistes, Lucien Bouchard et Gilles Ducesse en tête, vouloir remettre les Québécois sur le chemin d'un autre référendum sur la question nationale alors que les résultats obtenus par les forces souverainistes, lors des élections fédérales d'hier, est l'un des plus bas jamais enregistrés au cours des 20 dernières années.

« L'empressement à tenir un référendum avant l'an 2000 n'est pas partagé par la population. Le refus du PQ et du Bloc québécois de reconnaître le besoin d'une trêve, de laisser une pause à la population pour s'occuper de choses autres que la Constitution, démontrent qu'ils sont déconnectés de la réalité », insiste M. Dumont dont le parti revendique que l'on mette la question nationale au rancart pour une bonne dizaine d'années.

L'élection d'un conservateur au royaume des Bleuets est significative, selon Dumont

Selon Dumont, l'élection de cinq députés conservateurs, dont un dans le château-fort souverainiste de Châteauguay, et l'appui populaire de plus de 22% démontré à l'endroit du parti de Jean Charest démontrent clairement la « dépoliarisation » du débat et la nécessité de tasser la question nationale pour faire place à la lutte contre le chômage et le rétablissement de l'économie. À ce chapitre, Mario Dumont est encouragé de constater que les électeurs sont prêts à appuyer un troisième parti politique.

« Tenir plusieurs référendums sur une courte période de temps: c'est déraisonnable et immature au sens démocratique. Il faut laisser le temps au temps », suggère le jeune chef de parti en soulignant que d'autres événements pourraient survenir, « d'autres Meech, par exemple », et chambarder le portrait constitutionnel. Par ailleurs, le leader de l'ADQ se réjouit de l'affaiblissement du gouvernement de Jean Chrétien. « Ça, c'est une bonne nouvelle. Ça risque de signifier un gouvernement moins arrogant, moins hautain, moins sûr de lui, donc plus à l'écoute des besoins du Québec ».

Quant à la nouvelle opposition officielle à la Chambre des communes, le Reform, Mario Dumont estime que le parti de Manning n'est pas aussi anti-Québec qu'il l'a démontré durant la campagne.

EN BREF

BONAVENTURE-GASPÉ-LES ÎLES Gagnon n'est pas amer

Le député libéral Patrick Gagnon défait dans la circonscription de Bonaventure-Gaspé-Îles-de-la-Madeleine-Pabok par le candidat du Bloc Yvan Bernier, accepte le verdict serré de l'élection de lundi, qu'il a perdue par 174 voix, et refuse conséquemment de demander un recomptage judiciaire. M. Gagnon, qui semblait serein hier en fin de matinée quand il a rencontré la presse régionale et ses partisans, abandonne la vie politique « pour un bon bout de temps » afin de retourner travailler comme expert-conseil en affaires gouvernementales, c'est-à-dire lobbyiste. Il prendra d'abord des vacances d'un mois avec sa femme Patricia et s'installera ensuite à Ottawa. « Je ne veux pas qu'on s'inquiète de Patrick Gagnon, mais je vais m'inquiéter de vous (...) Vous allez préparer le prochain siècle sans moi, mais mon cœur sera ici ». Il n'exclut pas un retour en Gaspésie, mais il semble peu tenté de faire un retour en politique fédérale. Un saut en politique provinciale suscite peu d'enthousiasme pour l'instant. M. Gagnon a rendu hommage à ses supporters, qui ont fait une campagne propre, et à deux de ses adversaires, le conservateur Yves Quinton et le néo-démocrate Dennis Drainville. Il refuse de transférer ses dossiers à Yvan Bernier. G.G.

MANICOUAGAN

Maltais battu par les syndicats

Le libéral défait dans Manicouagan, André Maltais, regrette que les électeurs de son comté aient voté pour une idéologie, plutôt que pour l'homme. Il se dit toutefois satisfait de sa performance face au bloquiste Ghislain Fournier. M. Maltais ne croit pas que des aides extérieures, notamment des libéraux provinciaux, qu'il connaît bien, n'aient pu changer l'issue du scrutin. Un sentiment que partage son organisateur de campagne, Luc Dion, qui croit que l'issue de lundi résulte d'une forte campagne syndicale en faveur de l'option souverainiste. Toutefois, la majorité bloquiste de 1993 a littéralement fondu dans Manicouagan. De 8847 voix, en 1993, celle-ci est passée à seulement 1553 en faveur du candidat du bloc, le conseiller municipal Ghislain Fournier. Fournier a récolté 12 203 voix contre 10 650 pour le libéral André Maltais, qui a reçu un fort appui des communautés montagnaises et de la Basse-Côte-Nord. C'est le vote majoritairement souverainiste de Sept-Îles, Port-Cartier, Havre-Saint-Pierre et Fermont, fortement syndiquées, qui a fait pencher la balance en faveur du candidat bloquiste. André Maltais a accepté la défaite sereinement. Pour le moment, l'ancien député fédéral n'a pas de plans d'avenir précis, sauf, peut-être, de s'accorder quelques jours de vacances. Cette sérénité n'est pas partagée de la même façon par son exécutif. L'organisateur de campagne, Luc Dion, a confié au SOLEIL qu'« en votant pour le Bloc, Manicouagan n'a que ce qu'il mérite ». R.S.

CHARLEVOIX



Gérard Asselin

Majorité de 10 000 pour le Bloc

ANNIE ST-PIERRE
Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Le Bloc québécois a de nouveau prouvé la force de son organisation dans Charlevoix en emportant l'élection fédérale haut la main avec une importante majorité de près de 10 000 voix.

Le député bloquiste, M. Gérard Asselin, a écrasé le libéral Ghislain Maltais avec 9931 voix de majorité. Les résultats officiels accordent au Bloc 54,2% des suffrages contre 27% au Parti libéral. La candidate conservatrice, Mme Nicole Massicotte, s'est tout de même bien démarquée en recueillant 6430 votes, soit 17,6%. Le taux de participation atteint les 63% parmi les 58 053 électeurs de la circonscription de Charlevoix.

Le Bloc québécois a tout de même perdu quelques plumes depuis la dernière élection fédérale, en 1993, puisque le député Asselin n'est pas parvenu à maintenir sa majorité de 16 000 voix, comme il le prévoyait.

CÔTE-DU-SUD

Le libéral Normand l'emporte

LÉVIS — Le dernier relevé du vote dans Bellechasse-Etchemins-Montmagny-L'Islet donne une mince majorité de 58 voix au candidat libéral, M. Gilbert Normand, sur le député bloquiste sortant, M. François Langlois.

Le candidat libéral a recueilli 14 047 voix ou 33,4% des votes exprimés contre 13 989 ou 33,3% des suffrages, pour son adversaire bloquiste. Le porte-étendard du Parti conservateur, M. Denis Roy, n'est pas loin derrière avec 12 721 voix, représentant 30,3% des gens qui ont exprimé leur droit de vote.

Ce faible écart entre le libéral et le bloquiste reste toutefois à confirmer. Le comptage officiel des votes se fera vendredi après-midi, au bureau du Directeur général des élections, à Montmagny. Par la suite, un recomptage judiciaire peut être demandé dans les quatre jours suivant le comptage officiel.

Lundi, le parti réformiste représenté par M. Gaston Pouliot a obtenu 668 votes (1,6%) tandis que 588 personnes (1,4%) ont donné leur appui à la candidate au Nouveau Parti démocratique, Mme Branda Michaud.

Lors du scrutin de 1993, M. Langlois avait gagné l'élection avec une majorité de 1150 voix sur le député conservateur sortant, le ministre Pierre Blais. Il avait obtenu 16 981 votes contre 15 831 pour son adversaire conservateur.

Le libéral Éric Lemieux qui était moins connu que l'ex-maire de Montmagny, M. Gilbert Normand, n'avait recueilli que 8361 voix. Quant au candidat du NPD, il avait reçu l'appui de 601 électeurs.

Fondé en 1968

Motorisés LEBLANC

CENTRE DE ROULOTTES MOTORISÉES
UNE DIVISION DE RAYMOND LEBLANC INC.

VENTE DU PRINTEMPS

Rabais sur tous les véhicules en inventaire

(418) 876-3316 • 1 800 854-3316

ÉGALEMENT DÉPOSITAIRE DES ROULOTTES ET SEMI-REMORQUES CITATION ET PRISM

Financement sur place

En bordure de l'autoroute 40, sortie 281 Nord, Neuville (à 15 minutes de Québec)

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 1997

EN BREF

Clinton félicite
Chrétien

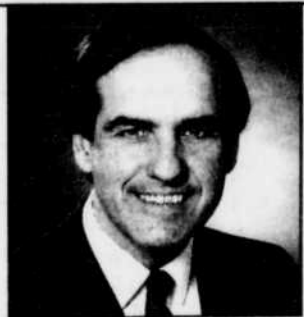
Bill Clinton a appelé hier le premier ministre canadien Jean Chrétien pour le féliciter de sa réélection. «Le président des États-Unis a félicité le premier ministre sur la victoire de sa coalition», a indiqué le porte-parole de la Maison-Blanche, Michael McCurry, qui a qualifié de «chaleureux» l'entretien de dix minutes entre les deux responsables. «Les États-Unis se réjouissent d'entretenir depuis longtemps des relations très étroites avec un Canada fort et unifié», a commenté le porte-parole. (AFP)

LUPA et les
industriels veillent

L'Union des producteurs agricoles prévient le nouveau gouvernement libéral que ses attentes sont élevées en matière d'agriculture et de protection de l'environnement. De son côté, le président-directeur général de l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Québec, M. Gérard Ponton, estime que la mince majorité du gouvernement libéral de Jean Chrétien «va les tenir sous une tension utile». (PC)

Davantage de
femmes, mais pas
suffisamment

Les femmes seront plus nombreuses que jamais à la Chambre des communes. Mais on est encore loin de la parité des sexes. Les résultats officiels montrent que 64 femmes ont été élues au scrutin fédéral de lundi, contre 53 en 1993. On compte 301 sièges aux Communes cette fois, plutôt que 295 auparavant. Ce sont les néo-démocrates, sous leur chef Alexa McDonough, de Halifax, qui se sont le plus rapprochés d'une représentation également répartie entre hommes et femmes. Huit des 21 élus néo-démocrates sont des femmes. En 1993, l'ex-leader du parti Audrey McLaughlin avait été la seule femme néo-démocrate à remporter la victoire. C'est également le parti de Mme McDonough qui présentait le plus grand nombre de candidatures féminines, soit 107. Le Comité canadien a jugé encourageant le nombre de femmes élues, mettant l'accent sur la performance des néo-démocrates. La campagne qu'a dirigée Alexa McDonough constitue «une victoire pour les groupes de femmes à travers le Canada», dit-on. (PC)



Réélection à la présidence

Ordre des infirmières et
infirmiers auxiliaires du Québec

L'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec annonce la réélection, pour un mandat de quatre ans, de M. Régis Paradis, inf. aux., au poste de président. M. Paradis, qui occupe déjà cette fonction depuis 1987, entrera officiellement en fonction pour ce nouveau mandat, au terme de la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra le 6 juin 1997 à Québec.

Les élections du 2 mai dernier avaient pour but d'élire également 10 administrateurs au Bureau de l'Ordre. Les administrateurs élus sont, pour la région de Montréal: Mmes Manon Boisvert, Mireille Corriveau, Monique Lafleur, Christiane Pineault, Lise Therrien, Claire Thounin et M. François Brady; pour la région des Laurentides, M. Ronald Beaudet; pour la région de l'Outaouais, Mme Lyne Plante; pour la région Nord-Ouest, Nouveau-Québec, Mme Suzanne Lafrenière.

L'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec a comme mission d'assurer la protection du public en exerçant une surveillance de l'exercice de la profession par ses membres. Il compte plus de 18 000 membres.



Ordre des infirmières
et infirmiers auxiliaires
du Québec

Seulement
13 millions de votes

La réélection d'un gouvernement faiblement majoritaire ne s'est pas faite dans le plus grand enthousiasme pour les Canadiens. 67% des électeurs ayant le droit de vote ont effectivement exercé celui-ci alors que la moyenne de 75% a été atteinte au cours des 12 dernières élections fédérales. En tout, quelque 13 millions de Canadiens se sont rendus aux urnes. Les Québécois ont été les plus nombreux à voter, avec un taux de participation de 71%. (PC)

Maires élus députés

Élus députés conservateurs lors des élections fédérales, les représentants de Richmond-Arthabaska, André Bachand, et de Compton-Stanstead, David Price, devront d'abord quitter leurs fonctions de maires avant de siéger à Ottawa. En vertu de la Loi québécoise sur les élections, une personne ne peut garder son poste d'élu municipal, dont celui de maire s'il est élu député. (PC)

Le débat sur l'unité nationale
a dominé la campagne

Le nouveau Parlement reflète une réalité qu'il ne sera plus possible de taire

BRUCE CHEADLE
Presse canadienne

OTTAWA — La question de l'unité nationale a dominé la campagne électorale en dépit du fait qu'elle ne constituait pas l'une des préoccupations premières des électeurs canadiens.

Mais le débat se poursuivra-t-il au sein de la nouvelle et fragmentée Chambre des communes? Ou est-ce que l'unité nationale disparaîtra rapidement des esprits, comme ce fut le cas à la suite du référendum sur la souveraineté québécoise de 1995?

Certains observateurs estiment que la question de l'avenir du Québec demeurera bien présente, du moins jusqu'au prochain référendum sur la souveraineté de la province. Et la plupart d'entre eux expliquent cela par la position défendue par le Parti réformiste de Preston Manning, nouveau

chef de l'opposition officielle. «Le problème est que de nombreux Canadiens de l'Ouest ne croient pas que le plus important soit de conserver le Québec

sur les épaules de M. (Jean) Chrétien. Comment va-t-il modifier son fédéralisme? Ou souhaite-il seulement demeurer au pouvoir et voir de quelle façon les choses vont se développer?» M. Manning, quant à lui, est certainement prêt à spéculer sur les intentions des libéraux. «Je pense que s'ils avaient eu quelque chose de nouveau (à dire sur la question de l'unité nationale), ils l'auraient fait savoir durant l'élection fédérale», a-t-il déclaré hier à Calgary.

Le chef réformiste a également lancé une mise en garde à ses adversaires aux Communes: «On ne peut se réveiller le lendemain d'un quelconque référendum et se dire: «Ça alors! Nous avons besoin d'une nouvelle approche».

Il sera
impossible
de faire
taire les
réformistes

4x40



Nous vous présentons le tout nouveau Jeep Cherokee Sport 1997. Grâce à plus de 40 améliorations tant sur le plan du design que sur celui du groupe motopropulseur, de la suspension et de l'habitacle, le 4 X 4 original vient encore de gagner en originalité.

LE TOUT NOUVEAU JEEP CHEROKEE SPORT 1997

L'ensemble 26E comprend :

- Deux sacs gonflables
- Moteur 4,0 litres de 190 chevaux
- Transmission automatique à 4 rapports
- Command-Trac, mode temporaire, à 4 roues motrices
- Nouveau bloc de commande plein plancher
- Nouveaux baudriers avant à hauteur réglable
- Nouveau tableau de bord et nouveau volant
- Radio-cassette AM/FM stéréo
- Climatiseur et glaces teintées foncées
- Isolation sonore améliorée
- Nouvelle grille et nouveaux phares
- Nouveau hayon tout acier
- Nouveau réservoir d'essence en plastique

2399\$** Une telle offre est à ne pas manquer!

par mois. Terme de 30 mois. Versement initial de 3 950 \$ S. Transport inclus.

LE JEEP TJ 1997

L'ensemble 23P comprend :

- Moteur 2,5 litres de 120 chevaux
- Transmission manuelle à 5 rapports
- Direction assistée
- Capote souple avec demi-portes métalliques
- Radio-cassette AM/FM stéréo et haut-parleurs intégrés à l'arceau

20 135\$*



Association publicitaire des concessionnaires Jeep et Eagle.

Jeep
MC

SEUL UN JEEP EST UN JEEP.

*Remise du fabricant incluse. Transport (700 \$), immatriculation, taxes et assurances en sus. **Remise du fabricant incluse. Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'exigence de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9 c le km. Offre d'usage limitée. Chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer/vendre à un prix moindre. Jusqu'à épuisement des stocks.

CENTRES D'HÉBERGEMENT POUR ADOLESCENTES EN DIFFICULTÉ

Rochon promet de maintenir le nombre de places

Il faudra d'abord que les ressources de remplacement soient mises en marche

PIERRE APRIL
Presse canadienne

QUÉBEC — Tant et aussi longtemps que les ressources alternatives ne seront pas mises en place, il n'est pas question de réduire le nombre de places disponibles dans les centres d'hébergement pour adolescentes enceintes et en difficulté.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, a confirmé en Chambre, hier, un moratoire sur les fermetures de places dans ces centres

au moins jusqu'en 1998. « Dans l'imédiat, le centre jeunesse maintient tout son potentiel d'hébergement, pour s'assurer que les ressources vont être là et que les jeunes femmes, qui doivent être hébergées, le seront », a-t-il dit.

« On va refaire le point en 1998, et s'il devait y avoir une diminution de places, comme on prévoit que cela pourrait arriver, les services (alternatifs) auront d'abord remplacé, à la satisfaction de tous, ces places d'hébergement », a-t-il ajouté.

Dans une réponse différée à une question posée vendredi par la députée de Saint-Henri-Sainte-Anne, Nicole Loiseau, le ministre a précisé qu'il est effectivement fort probable que son ministère en vienne à réduire le nombre de places dans ces centres d'hébergement.

Cependant, puisque cette décision de rationaliser dans ce secteur spécifique semble incontournable, le ministre a indiqué qu'il n'est pas question de prendre des décisions hâtives qui iraient à l'encontre des orientations défendues

par la ministre de la Condition féminine Louise Harel dans son document intitulé *Programme d'action 1997-2000 pour toutes les Québécoises*. Ce document consacre un long chapitre aux adolescentes en difficulté, proposant notamment une série de mesures alternatives pour leur venir en aide.

M. Rochon a parlé de mettre en place des services mieux intégrés, de rendre disponibles pas moins de 90 professionnels, « dont 20 qui vont travailler spécialement avec et pour les jeunes filles et mères en difficulté ».

Alors que le chef de l'opposition libérale Daniel Johnson est revenu à la charge, hier, pour signaler au ministre que la fermeture de places dans des centres d'hébergement pour jeunes filles n'est vraiment pas la solution, M. Rochon a répliqué en affirmant que l'une des solutions de rechange aux places d'hébergement prévues dans la réforme fait davantage appel à la prévention.

« L'objectif est la prévention, a-t-il dit. Si elle réussit, on aura, à terme, besoin de moins de places. »

CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE

75% des travailleurs vont en moyens de pression

MONTREAL (PC) — La coalition syndicale formée du Conseil provincial des métiers de la construction et de la FTQ a annoncé hier la reprise des moyens de pression sur les chantiers de construction résidentielle.

La coalition, qui représente 75% des travailleurs de la construction, a pris cette décision devant l'impossibilité de trouver un terrain d'entente avec les employeurs pour redémarrer les négociations en vue de la conclusion d'une convention collective.

Certains projets de développement résidentiel pourraient donc être affectés par ces mesures dès aujourd'hui, à Montréal et Québec.

Trois conventions collectives, assorties d'un accord commun à toute l'industrie, ont déjà été signées dans les secteurs industriel, institutionnel et commercial et dans celui de la voirie et génie civil, a indiqué dans un communiqué le directeur général de la FTQ-Construction, Yves Paré.

UNE SEULE MÉSENTENTE

M. Paré se demande comment il se fait qu'il est impossible de parvenir à une entente avec les représentants de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APQCH), alors qu'il a été possible de s'entendre avec les employeurs des autres secteurs de l'industrie.

Les travailleurs de la construction résidentielle sont sans contrat de travail depuis le 15 décembre 1995. Certains se plaignent d'avoir subi des baisses de salaires de 50%.

Des projets résidentiels menacés dès aujourd'hui



En quelques minutes, le feu s'est propagé à toute l'usine et une centaine d'hommes et de femmes ont dû combattre les flammes.

EXPLOSION À BÉCANCOUR

Un mort et dix blessés

Une usine de meubles rasée par les flammes

■ BÉCANCOUR (PC) — Une explosion suivie d'un incendie a fait un mort et dix blessés, hier après-midi, dans une usine de meubles du secteur Saint-Grégoire, à Bécancour. Deux édifices à logements ont également été détruits par l'incendie, de même que deux hangars et une grange.

La personne décédée serait l'un des patrons de l'usine de meubles Lemay. Les pompiers ont retrouvé le corps dans les décombres vers 19 h 45. La SQ ne pouvait toutefois confirmer, hier soir, l'identité de la victime.

Les dix personnes blessées sont toutes des employés de l'usine. Du nombre, six ont subi des brûlures très graves. Les pavillons Sainte-Marie et Saint-Joseph de l'Hôpital régional de Trois-Rivières, de même que l'Hôpital Christ-Roy de Nicolet, ont ordonné leur transfert à l'Hôtel-Dieu de Québec et à l'Hôpital du Très-Saint-Sacrement à Montréal.

Le sinistre s'est déclaré vers 15 h 15. Selon les employés de l'entreprise, une explosion survenue dans la section de la sableuse aurait tout déclenché.

« Nous revenions de notre pause-café et retournions à notre poste de travail lorsque nous avons senti une forte odeur de fumée. Nous avons alors commencé à chercher le feu. Puis, il y a eu une explosion. Tout ce que je sais,

c'est que j'ai senti la poussée de l'explosion dans mon dos et que j'ai vu des morceaux de bois être projetés un peu partout autour de moi », a raconté Maxime Tourigny, un jeune employé de l'usine.

En quelques minutes, le feu s'est propagé à toute l'usine. La plupart des employés, une trentaine environ, ont tout juste eu le temps de sortir.

Des citoyens demeurant près de l'usine se sont présentés sur place pour prodiguer les premiers soins aux victimes. En peu de temps, pompiers, policiers et ambulanciers sont arrivés sur les lieux et un périmètre de sécurité a été établi. Une quinzaine de résidences voisines ont également été évacuées.

Poussé par le vent, le feu s'est propagé à deux maisons voisines, à des hangars et à une grange. Les pompiers de Bécancour ont fait appel à leurs confrères de Nicolet et de Trois-Rivières-Ouest. Au plus fort du sinistre, une centaine d'hommes et de femmes combattaient les flammes.

EXPLOSION À SAINT-GRÉGOIRE

Une explosion s'est produite hier dans une usine de meubles de Saint-Grégoire, sur la rive sud de Trois-Rivières. Au moins six employés ont été blessés dont quatre souffriront de brûlures graves. L'édifice a été évacué et les dommages s'élèveraient à des centaines de milliers de dollars.



L'agent Daniel Lamirande, chargé des affaires publiques à la Sûreté du Québec, district de Trois-Rivières, n'était pas en mesure de déterminer hier soir la cause de l'explosion.

GRATUIT

Clinique d'information

PATINS À ROUES ALIGNÉES ET ACCESSOIRES

SAMEDI 7 JUIN
10 h 00 à 16 h 00

Place Laurier
MAIL CENTRAL

- Démonstrations
- Informations

• **ESSAI GRATUIT** de patins à roues alignées + **Super RABAIS** sur place et dans tous les SPORTS EXPERTS de Québec et Lévis.

Venez vous informer.
Venez essayer nos patins démo
C'EST GRATUIT !

Sur place :



sports experts PLACE LAURIER

Des édifices à logements et des hangars ont aussi été détruits

TÊTE SAUVAGE

<h2>ReSTauRaNT</h2> <ul style="list-style-type: none"> • Hamburgers, Pâtes, Pizzas, Fajitas! • Nos spécialités du grill • Les fameuses mayonnaises originales • Et les desserts... • 5 à 8 du lundi au vendredi • Spéciaux du midi • Terrasse ensoleillée <p>LIQUOR STORE CABARET STE-FOY Place-de-la-Cité</p>	<h2>CaBaRet</h2> <p>Mardi 10 juin EONS</p> <p>Mercredi 11 juin FRED FORTIN</p> <p>Mercredi 18 juin DOC et les chirurgiens</p> <p>Mercredi 25 juin JETSAM</p> <p>26, 27 et 28 juin LES NUITS BLACK avec le Dixieland Band Spécial Cajun</p>	<h2>NIGHT CLUB</h2> <p>Lundi Staff Nite</p> <p>Mardi Futé</p> <p>Mercredi Beat Molson Dry Spectacles live</p> <p>Jeudi La bière sort accompagnée</p> <p>Vendredi et samedi la nuit cannibale</p> <p>Dimanche Cabaret Dancing Spectacles live</p>
---	---	--

LE SOLEIL

LUCIEN BOUCHARD EN NOUVELLE-ANGLETERRE

Affrontement entre Québec et la Nouvelle-Écosse

Flammèches autour de la desserte en gaz du Nord-Est américain

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

■ NEWPORT, RHODE ISLAND — La desserte en gaz naturel du Nord-Est américain donnera bientôt lieu à un affrontement entre Québec et la Nouvelle-Écosse devant l'Office national de l'énergie (ONE) au sujet de projets concurrents, représentant des centaines de millions \$ en investissements.

Hier, au Rhode Island, la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada a été le théâtre d'un affrontement feutré sur le sujet entre le chef du gouvernement québécois, Lucien Bouchard, et son vis-à-vis de la Nouvelle-Écosse, John Savage.

Questionné sur les progrès dans le dossier de l'exploitation du gaz naturel de *Sable Island*, M. Savage a fait remarquer qu'il s'agit du seul projet déposé devant l'ONE. Selon lui, l'Office doit statuer rapidement, la question centrale en étant une de délai. Les

promoteurs, Shell et Mobile, entre autres, ont déterminé que le tout doit se régler rapidement pour « profiter d'une fenêtre d'opportunité », a fait valoir M. Savage.

Le premier ministre Bouchard a répliqué que le dépôt d'un projet concurrent est imminent. L'ONE aura à décider lequel a les bases économiques les plus solides. L'office recevra cette demande en août, avance-t-on dans les coulisses de la conférence.

Cette proposition représenterait un investissement de 1,2 milliard \$, dont 500 millions \$ au Québec. Gaz Métro fait partie des partenaires intéressés



John Savage

qui compteraient aussi des hommes d'affaires de l'Ouest canadien.

La desserte du marché américain ferait de Montréal la plaque tournante de la desserte gazière du Nord-Est, desserte qui passerait par Saint-Romuald. Il semblerait que le gaz naturel pourrait provenir de la Nouvelle-Écosse, mais aussi de l'Ouest.

Par ailleurs, le premier ministre québécois a répondu à un journaliste qui faisait valoir qu'un Québec souverain ne pourrait faire partie de l'Accord de libre-échange. « Le Québec demeurera à sa place sur la carte. Et nous continuerons d'être libre-échangiste », a laissé tomber M. Bouchard.

Forum des affaires à Montréal

NEWPORT, Rhode Island (PC) — Lucien Bouchard a suggéré qu'un forum réunissant les milieux des affaires de la Nouvelle-Angleterre, du Québec et des Maritimes se tienne à Montréal, l'hiver prochain.

La résolution proposée en ce sens par le premier ministre du Québec a été adoptée à l'unanimité, hier, par les participants à la Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, qui se poursuit aujourd'hui à Newport, au Rhode Island.

« Nous les politiciens, on peut toujours parler, penser, mais quand arrive le moment de passer à l'action, d'avoir des résultats concrets, nous devons travailler avec les gens d'affaires », a expliqué le premier ministre Bouchard à la clôture de la session de travail consacrée à la coopération régionale.

« J'espère que nous aurons un forum à Montréal pour discuter de nos relations commerciales », a ajouté en appui au projet de Lucien Bouchard le président de la conférence, le gouverneur du Rhode Island, Lincoln Almond.

Il a donc été résolu que chaque gouvernement devra s'informer auprès du milieu des affaires de son État ou de sa province afin de voir s'il y a une volonté de « faciliter les maillages d'entreprises et identifier les actions devant être initiées pour accroître les relations d'affaires intrarégionales et la compétitivité des entreprises du Nord-Est ».

Les intéressés devront « identifier des secteurs clés, les obstacles au commerce, les pistes qui méritent d'être examinées et les complémentarités intrarégionales ». La résolution précise aussi que le forum servira à l'établissement d'un plan d'action qui sera présenté lors de la prochaine conférence des gouverneurs et des premiers ministres, en 1998.

COMMISSION DE PROTECTION DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'Assemblée nationale n'a plus qu'à adopter le texte final

NORMAN DELISLE
Presse canadienne

■ QUÉBEC — Le projet du gouvernement de créer une Commission de protection de la langue française a franchi une autre étape, hier.

L'Assemblée nationale a adopté par 64 voix contre 37 le rapport de la commission parlementaire qui a étudié le projet de loi 40 créant cette Commission.

Le député indépendant de Montmorency, Jean Filion, s'est joint à la majorité ministérielle lors de la mise aux voix du rapport, mais les députés Mario Dumont, chef de l'Action démocratique, et l'ex-ministre péquiste Richard Le Hir, député d'Iberville, ont joint leur voix à l'opposition libérale qui a voté contre le rapport.

Les travaux de la commission parlementaire sur cet important projet de loi ont duré 39 heures réparties sur 11 séances tenues depuis mars. Le gouvernement a apporté 11 amendements au texte législatif.

Il ne reste plus maintenant à l'Assemblée nationale qu'à procéder à l'adoption finale du texte de loi, ce qui devrait se faire plus tard cette semaine.

La loi recrée la Commission de protection de la langue française, qui avait été abolie en 1993 par le précédent gouvernement libéral.

Cette Commission composée de trois membres a comme mandat de surveiller l'application de la Charte de la langue française, d'effectuer des inspections et des enquêtes.

Le gouvernement a jugé opportun de

recréer cette commission après qu'une enquête menée au printemps 1996 eut révélé que la situation de la langue française demeurait fragile au Québec, notamment dans l'affichage commercial, a expliqué la ministre responsable du dossier linguistique, Mme Louise Beaudoin.

L'enquête concluait entre autres que « malgré un accroissement certain, on ne peut pas dire que le français est devenu, dans la région de Montréal, la langue normale et habituelle du travail », comme le prescrit la Charte de la langue française.

L'enquête révélait également que 42 % des affiches commerciales de la région de Montréal ne respectaient pas les normes de la loi, c'est-à-dire ne donnaient pas la priorité au français. Ce taux d'affiches illégales grimpe à 54 % dans les quartiers situés dans l'ouest de la ville de Montréal.

Enfin, autre inquiétude soulevée par l'enquête: seulement 64 % des allophones choisissent de poursuivre leurs études collégiales en français après que la loi les ait obligés à faire leurs cours primaire et secondaire en français.

Ceux parmi ces étudiants allophones qui se rendaient à l'université ne choisissent l'université francophone que dans 47 % des cas.

18 ans et



« Donnez du sang »

Info-Collecte
(418) 650-7230
1 800 761-6610

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE QUÉBEC
PAVILLON CHUL

ÉTUDE CLINIQUE SUR L'ARTHROSE DU GENOU OU DE LA HANCHE

Le Centre Hospitalier Universitaire de Québec, Pavillon CHUL, est à la recherche de personnes présentant une arthrose du genou ou de la hanche.

Ces personnes devront accepter de prendre un médicament au stade expérimental. Ce nouveau médicament a la propriété d'être un peu nocif pour l'estomac.

Pour plus d'informations, communiquez au: (418) 654-2299

* Cette étude a reçu l'approbation du Comité de déontologie et de recherche clinique du CHUQ, Pavillon CHUL.

Soyez toujours à l'écoute grâce à nos téléphones!

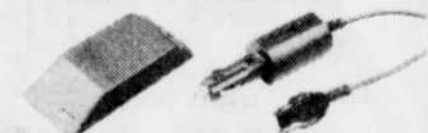
\$0*



CANTEL MOTOROLA

Motorola Contour ne pesant que 285 g, avec mémoire de 9 numéros. Choix de cinq couleurs: marine, jaune, royale, canneberge ou sercelle. Le choix de couleurs peut varier selon le magasin. Quantité limitée, aucun rabais différé. 1718581/2/3/4/5

EN PRIME!



À l'achat avec activation d'un cellulaire Contour, recevez un adaptateur d'allume-cigarette, une pile et un étui (une valeur de \$149.00).
Détails en magasin.

Accessoires de communication

Passez en magasin voir notre gamme complète d'accessoires pour téléphone et cellulaire. Nous avons tout ce qu'il vous faut pour simplifier vos communications: une grande variété de plaques murales avec prise, fiches d'adaptation, antennes de recharge pour téléphone sans fil, rallonges, éliminateurs, kits mains-libres, chargeurs-économiseurs, antennes, étuis ainsi qu'une grande sélection de piles pour cellulaire et sans fil.

rabais \$30

119⁹⁹
149.99

Répondeur numérique TAD 1005 avec horodateur vocal, 4 boîtes vocales et accès à distance de n'importe quel téléphone à tonalités. Parfait pour la maison ou la petite entreprise. 43-745

rabais \$30

59⁹⁹
89.99

Afficheur Caller ID System 250 bilingue avec mémoire de 85 appels et voyant de nouvel appel. 43-956

rabais \$30

99⁹⁹
129.99



Sans fil à 25 canaux avec circuit antiparasites CCT, composeur de 10 numéros, téléappel à sens unique et durée de pile en attente d'une semaine. 43-1049

rabais \$40

99⁹⁹
139.99

Sans fil vertical à 25 canaux avec mémoire à composition directe de 3 numéros et indirecte de 10 numéros, filtre antiparasites CCT et téléappel 1 voie. 43-1047



RadioShack offre les piles Replace-A-Cell avec connecteurs pour les téléphones sans fil. Passez en magasin et faites-en provision!

Solde expire le 28 juin 1997



RadioShack®

Vous avez des questions. Nous avons les réponses.®



DEMANDEZ LA VÔTRE! La carte de crédit RadioShack vous permet de faire des achats importants sans délai. Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables. Nous nous réservons le droit de corriger les erreurs typographiques ou photographiques. Vous trouverez dans les pages blanches le magasin ou détaillant RadioShack le plus près de chez vous.

®Marque de commerce de Tandy Corporation (USA) dont InterTAN Inc. est un distributeur agréé. Piles, bandes, CD, disquettes ou accessoires non fournis, sauf mention contraire.

EN BREF

Treize feux de forêt en activité

Treize feux de forêt sont actuellement en activité au Québec, ce qui porte à 90 le nombre d'incendies qui ont fait rage sur le territoire québécois depuis le début de la saison chaude. Des avions-citernes et gardes-feu ont combattu avec succès hier un incendie de forêt qui s'était propagé rapidement au nord de Rivière Saint-Jean, sur la Côte-Nord. La sécheresse des derniers jours rend les conditions propices à l'écllosion de feux de forêt. Le danger d'incendie est d'élevé à extrême dans la majorité des régions. (PC)

Drogue: trois autres Canadiens arrêtés aux îles Baléares

La police espagnole a arrêté trois autres Canadiens dans les îles Baléares, dans le cadre du démantèlement d'un réseau international de blanchiment d'argent de la drogue, a annoncé hier la police espagnole. Firmio Tavares, Pierre Maurice Macaronne et Leonardo Bisegna se trouvaient à la tête de ce réseau qui aurait blanchi au total quelque 12 milliards de pesetas (80 millions de dollars), dont 1,3 milliard en Espagne, provenant d'un trafic de stupéfiants au Canada, a indiqué la police sans précision. Le réseau, qui opérait en Espagne via une banque établie aux Baléares, disposait d'une structure établie à New York (États-Unis) et Montréal (Canada) où une vingtaine de personnes auraient été interpellées la semaine dernière. (AFP)

HONDURAS

Décès d'un évêque originaire du Québec

Un ecclésiastique originaire du Québec, Mgr Marcelo Gérin, évêque de Choloteuca, est décédé d'un infarctus à l'âge de 84 ans. Sa dépouille sera inhumée aujourd'hui sur les terrains de la cathédrale de Choloteuca, à 80 kilomètres au sud de Tegucigalpa, on fait savoir hier les représentants de l'Église catholique romaine au Honduras. «L'Église catholique souffre d'une perte énorme avec la mort de Mgr Gérin, un prêtre exemplaire dans l'exercice de son ministère», écrit la Conférence épiscopale du Honduras dans une note remise à la presse. Mgr Gérin a été évêque de Choloteuca de 1964 jusqu'à sa mort. (AFP)

Liberté refusée à Matticks

Le tribunal a refusé hier de libérer provisoirement Richard Matticks, l'un des membres du célèbre clan, accusé avec trois autres individus de complot et de trafic de cocaïne. Matticks n'a pas convaincu le tribunal que sa remise en liberté pouvait lui être accordée sans risque pour la sécurité du public. Le 20 mai, l'escouade Carcajou a arrêté Richard Matticks et trois autres individus dont un des leaders des Rock Machine, Giovanni Cazzetta. Les policiers avaient alors saisi huit kilos de cocaïne d'une valeur de plus de 300 000\$. (PC)

Guide de survie à l'intention des Français qui rêvent de s'établir au Canada

MICHEL DOLBEC
Presse canadienne

PARIS — Les Français qui rêvent de refaire leur vie à Montréal, à Toronto ou à Vancouver disposent maintenant d'un véritable guide de survie. Le mensuel français *Rebondir* (150 000 exemplaires) vient de publier un numéro spécial de près de 180 pages entièrement consacré au Canada. «Le Canada, et d'abord le Québec, font toujours fantasmer les Français, explique le directeur de la rédaction, Éric Le Braz. Il y a de grands espaces, on y parle français, tout y semble plus simple.» Les Français qui veulent immigrer au Canada sont souvent animés par un rêve, par une soif d'idéal. Ils savent généralement qu'il y a 12% de chômage, qu'il fait «très froid longtemps», que ce n'est pas un Eldorado. Mais ils veulent partir quand même. «On ne part pas au Canada seulement pour trouver du travail mais aussi pour changer de vie, souligne Éric Le Braz. Ceux qui réussissent leur vie là-bas ne

reconnaissent plus dans la France, vieille nation bloquée, polluée, étriquée, étouffée par ses élites et peuplée de râleurs intolérants.» *Rebondir* a été créé il y a quatre ans (le premier numéro, déjà, portait sur le Québec...). Le magazine s'adresse d'abord aux chômeurs mais aussi aux étudiants, à ceux qui ont un travail temporaire ou qui veulent donner une nouvelle orientation à leur carrière. Cela finit par faire beaucoup de monde. Ce numéro ne leur promet pas monts et merveilles. «Au départ, nous avions peur d'envoyer nos lecteurs au casse-pipe en les incitant à aller s'installer au Canada, admet le directeur de la rédaction. Mais les Français que nous avons vus, qui sont devenus québécois ou qui ont réussi leur greffe en milieu anglophone, ont balayé nos états d'âme.» Les deux auteurs de «S'installer au Canada» (l'un d'eux a lui-même émigré à Montréal) ont «parcouru 25 000 km et

rencontré une centaine de personnes entre Saint-Laurent et Pacifique». Ils ont dressé un portrait détaillé des règles qui régissent l'immigration et le marché du travail au Canada anglais et au Québec. Ils se sont longuement attardés aussi sur la vie quotidienne: l'accent français, qui est souvent un «obstacle», le «parler» québécois qui ressemble parfois à une «langue étrangère», le système d'éducation qui «laisse à désirer»... «Après le coup de foudre, le choc culturel, écrit le magazine. Les immigrants découvrent que tous les Québécois ne sont pas forcément des gars chaleureux et authentiques. Les rapports sont souvent ambigus: ils nous accusent de faire preuve d'un complexe de supériorité. On s'agace de leur complexe d'infériorité. (...) On se lasse aussi des paysages uniformes. Et on a parfois du mal à supporter l'urbanisme déprimant des villes à l'américaine.»

Les auteurs ont rencontré près de 100 personnes

Pas d'Ordre professionnel pour les informaticiens

QUÉBEC (PC) — L'Office des professions du Québec ne recommande pas au gouvernement de constituer en corporation professionnelle les informaticiens du Québec, comme le réclamaient ces derniers. Dans un avis transmis au ministre responsable du Code des professions, Paul Bégin, et dont la Presse canadienne a obtenu copie, l'Office invoque une demi-douzaine de raisons à l'appui de sa recommandation. La décision finale appartient cependant au ministre Bégin et n'a pas encore été prise. Une représentante du ministre Bégin a rencontré longuement à ce sujet jeudi Roger Robert,

président de l'Association des informaticiens, un organisme qui regroupe 1200 informaticiens du Québec. Parmi les raisons invoquées par l'Office des professions pour ne pas recommander la création d'une nouvelle corporation professionnelle pour les informaticiens, on retrouve «la nature et le manque de spécificité des activités de l'informaticien». L'Office rappelle aussi que peu de préjudices et d'inconvénients ont pu être recensés jusqu'à maintenant et

attribués à l'absence de contrôle de la compétence ou de l'intégrité des informaticiens. On signale de plus que la profession d'informaticien n'est réglementée à aucun autre endroit au Canada ou aux États-Unis, sauf tout récemment en Alberta. Enfin, l'Office des professions note l'existence de plusieurs autres lois au Québec qui protègent les renseignements personnels. Cette recommandation de l'Office des professions déçoit le président de l'Association des informaticiens, Roger Robert.

Parmi les raisons invoquées, on note le manque de spécificité des activités

Anglais langue seconde
Programmes d'immersion - Été 1997
Pour garçons et filles de 14 à 17 ans

Programme pour jeunes
Sessions de trois semaines

22 juin au 12 juillet
13 juillet au 2 août

- Beau campus au cœur de l'Estrie.
- Programme établi depuis 18 ans
- Cours et activités en anglais
- Résidences modernes
- Sessions axées sur le développement de la communication orale

Aussi disponible - pour adultes
Session de six jours

29 juin au 4 juillet
6 au 11 juillet
13 au 18 juillet

Champlain Regional College
Lennoxville (QC) J1M 2A1
Tél.: (819) 564-3684
Télécopieur: (819) 564-5171

CONSULTATION GÉNÉRALE
AVANT-PROJET DE LOI
Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique

ASSEMBLÉE NATIONALE

La Commission de l'éducation est chargée de tenir des auditions publiques à compter du 26 août 1997 dans le cadre de la consultation générale sur l'avant-projet de loi intitulé, *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique*.

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire à la Commission de l'éducation. Celle-ci choisira, parmi les personnes et les organismes qui ont fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Le mémoire doit être reçu au Secrétariat des commissions au plus tard le 12 août 1997 et être transmis en 25 exemplaires de format lettre. Il doit être accompagné d'autant d'exemplaires d'un résumé de son contenu. Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 35 exemplaires supplémentaires.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à M. Grégoire Mathieu, secrétaire de la Commission de l'éducation, Édifice Honoré-Mercier, bureau 3.29, Québec (Québec), G1A 1A3.

Téléphone: (418) 643-2722 Télécopieur: (418) 643-0248

CRTC AVIS PUBLIC **Canada**

Avis public CRTC 1997-60. Le CRTC a été saisi des demandes suivantes: 1, 2 et 3. À TRAVERS LE CANADA. Demandes présentées par EXPRESSVU INC.; ALPHASTAR CANADA INC.; ET STAR CHOICE TELEVISION NETWORK INCORPORATED en vue de modifier leur licence visant l'exploitation d'une entreprise nationale de distribution par satellite de radiodiffusion directe (SRD) en étant relevée des obligations qui lui imposent les conditions de licence relatives à la substitution simultanée et à la suppression d'émissions non simultanées. EXAMEN DES DEMANDES: ExpressVu Inc., 155, rue Queen, bureau 200, Ottawa; AlphaStar Canada Inc., 775 E., rue Main, Milton; et Star Choice Television Network Incorporated, 439, av. University, bureau 1600, Toronto (Ont.). Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, (819) 997-2429; et au bureau du CRTC à Montréal: (514) 283-6607. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et prouve qu'une copie conforme a été envoyée au requérant le ou avant le 23 juin 1997. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, communiquez avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423, ou en consultant notre site Internet: <http://www.crtc.gc.ca>. L'avis public est également disponible, sur demande, en média substitut.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC AVIS PUBLIC **Canada**

Avis public CRTC 1997-59. Le CRTC a été saisi des demandes suivantes: 4. À TRAVERS LE CANADA. Demande présentée par VIEWER'S CHOICE CANADA, COGECO RADIO-TÉLÉVISION INC., RÉSEAU DE TÉLÉVISION QUATRE SAISONS INC. ET TÉLÉ-MÉTROPOLE INC., partenaires dans la société en nom collectif "Canal Indigo", en vue de modifier la licence de l'entreprise de télévision à la carte, en ajoutant la condition de licence indiquée dans l'avis public. EXAMEN DE LA DEMANDE: 2100, rue Sainte-Catherine O., Bureau 900, Montréal (QC). 5. À TRAVERS LE CANADA. Demande présentée par LE RÉSEAU DES SPORTS (RDS) INC., en vue de modifier la licence de l'entreprise de programmation d'émissions spécialisées de sports de langue française, en autorisant la distribution de leur service à l'échelle nationale. EXAMEN DE LA DEMANDE: 1755, boul. René-Lévesque E., Bureau 300, Montréal (QC). 6. QUÉBEC (QC). Demande présentée par VIDÉOTRON LTÉE afin d'exclure de son territoire autorisé pour l'entreprise de câble desservant Québec, un secteur au sud-ouest de Saint-Damien-de-Buckland, incluant la municipalité de Saint-Malachie. EXAMEN DE LA DEMANDE: 2200, rue Jean-Perrin, Québec (QC). Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, (819) 997-2429; et au bureau du CRTC à Montréal: (514) 283-6607. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et prouve qu'une copie conforme a été envoyée au requérant le ou avant le 20 juin 1997. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, communiquez avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423, ou en consultant notre site Internet: <http://www.crtc.gc.ca>. L'avis public est également disponible, sur demande, en média substitut.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

FABRICVILLE L'été
Aujourd'hui jusqu'au dim. 8 juin

des Prix Coupés

TOUS LES PATRONS POUR ENFANTS
Jusqu'à taille 14
1/2 PRIX

1/2 PRIX!

NOS MEILLEURS COTONS
ET COTONNADES LE PLUS GROS SOLDE EN VILLE!

- Imprimés FLEURIS ET DE ABSTRAITS "Kristen" • CHINTZ
- Imprimé "Harmony" • Imprimés pour ENFANTS
- "Lullabye" • Imprimés JARDINIERS Eilly Mae • PIQUÉ
- Imprimé "Magnolia" • SATINETTE Imprimée "Waterlily"
- Tissus Imprimés À FILS CROISÉS "Havana" • Imprimés FLEURIS "Erica" • Imprimés à CHIENS "Pure Bred"
- grande largeur • VOILE Imprimé • Tissus à chemisiers MADRAS • Imprimés "ROSE" • PIQUÉ Imprimé "Soufflé"
- grande largeur • Imprimés de FANTAISIE "Brazil"
- TRICOTS Imprimés en Poly/cotton

NOUVEAUX ARRIVAGES! COTONS FLEURIS D'ÉTÉ GRANDE LARGEUR

Prix cour. à partir de 4,99m **PRIX**

COUTURE 2 JOURS SEULEMENT
Assortis
1/3 de rabais
tous les tissus de base
Sam. 7 juin et dim. 8 juin

Doublure en polyester • Entoilage Popeline •anellette Vinyte • Feutre Molleton pour vêtements sport
Doublure Benberg • Doublure en satin Gingham • Tissu éponge • Interclock

25% de rabais

les FILS Gutermann • GLISSIÈRES H.A. Kidd • RUBANS Offroy • BIAIS en paquets BOUTONS Elan • DENTELLES ET GARNITURES

10% de rabais

STORES DÉCORATIFS FAITS SUR COMMANDE
• Verticax • Vénitiens
• Plissés • A lattes de bois
• Enrouleurs

Vous paierez le même prix que celui annoncé pas nos concurrents pour le même article et nous vous donnerons sur la différence entre les 2 prix.

LES PLUS BAS PRIX GARANTIS!!!

FABRICVILLE

SAINTE-FOY - PLACE LAURIER
2740, boul. Laurier, 3^e étage sur la Promenade
tél. 651-3489

QUÉBEC
1505, rue d'Estimouville
tél. 661-6128

lundi au mercredi, 9h30 à 17h30; jeudi et vendredi, 9h30 à 21h; samedi, 9h à 17h; dimanche, 12h à 17h.

LE MONDE

Gouvernement rose-vert-rouge

Trois communistes se joindraient aux socialistes de la France

■ PARIS (AFP, AP) — Le premier ministre socialiste Lionel Jospin annoncera, aujourd'hui, la composition de son gouvernement après avoir scellé un accord avec le chef du Parti communiste, Robert Hue, pour que trois communistes soient inclus dans cette équipe.

M. Jospin s'était officiellement installé, hier, à l'hôtel Matignon, sa nouvelle résidence et s'était immédiatement attelé à la formation d'une équipe gouvernementale rose-vert-rouge, représentant les divers courants de la gauche sortie victorieuse des élections législatives de dimanche.

Les instances dirigeantes communistes, se rangeant aux recommandations de leur chef, ont approuvé, hier soir, la participation de communistes dans le futur cabinet Jospin. Elle reste à être entérinée par les militants. Les communistes devraient obtenir deux ministères et un secrétariat d'État, selon des communistes.

Trois noms circulent déjà sur leurs futurs titulaires qui incluraient deux femmes: Marie-George Buffet, membre du secrétariat et Nicole Borvo, sénateur de Paris. Le troisième est un autre membre du secrétariat du PC, Jean-Claude Gayssot.

JUPPÉ À VÉLO

La participation ou non de ministres communistes dans l'équipe gouvernementale constituait le dossier le plus urgent sur le bureau de M. Jospin. Il avait d'ailleurs rencontré, hier matin,

Robert Hue durant 90 minutes, avant une brève cérémonie de passation de pouvoirs à l'hôtel Matignon en fin de matinée avec son prédécesseur Alain Juppé. Celui-ci, incidemment, est venu à bicyclette s'inscrire à l'Assemblée nationale, après avoir abandonné sa voiture de chef de gouvernement.

LE SALAIRE MINIMUM

Les communistes réclamaient comme prix de leur entrée au gouvernement quelques « gestes forts immédiats » pour répondre à l'attente des Français, comme une augmentation substantielle (8%) du salaire mensuel minimum obligatoire (SMIC), une baisse de 2 points du taux de TVA (Taxe sur la valeur ajoutée) et des mesures d'aide aux petites entreprises pour favoriser l'emploi. Le patronat français s'inquiète des positions socialistes concernant les salaires et la réduction du temps de travail.

Des sources communistes ont laissé entendre que M. Jospin avait fait des contre-propositions, mais leur contenu n'a pas été révélé.

Un autre dossier très important, non étranger au premier, compte tenu des divergences à ce sujet entre socialistes



Souriant, le nouveau premier ministre socialiste Lionel Jospin s'entretient avec le démissionnaire gaulliste Alain Juppé, qui était rayonnant...

et communistes attend aussi M. Jospin: la clarification de ses positions sur l'Europe. Dimanche soir, il avait affirmé que les socialistes souhaitaient une « réorientation de la construction européenne », ravivant l'inquiétude chez certains en Europe.

M. Jospin aura l'occasion de préciser ses intentions à ce sujet, vendredi matin, à Malmö, en Suède, son premier déplacement officiel, où il s'adressera au congrès du PSE (Parti des socialistes européens) comme d'ailleurs son

nouvel homologue britannique, Tony Blair, avec lequel il s'entretiendra.

Hier matin, la socialiste Elisabeth Guigou, qui pourrait diriger la diplomatie française, a tenu à souligner que le gouvernement socialiste tiendrait « l'échéance de l'Euro ».

« Nous avons un an pour cela », a-t-elle dit, en rappelant que « c'est en avril 1998 que sera décidé qui peut entrer dans cette monnaie unique. Nous souhaitons qu'il y ait un maximum de pays européens » a-t-elle dit. Mme Gui-

gou avait été ministre pour les Affaires européennes jusqu'au début 1993.

Parmi les noms revenant le plus souvent pour faire parti du gouvernement, figurent l'économiste du PS, Dominique Strauss-Kahn, qui pourrait prendre le ministère des Finances, Martine Aubry, la fille de Jacques Delors, le ministère du Travail, Paul Quilès pour la Défense. Il avait occupé ce poste en 1985-86 après la démission de Charles Hernu dans le débauche de l'attentat du *Rainbow Warrior*, le navire de Greenpeace.

L'ancien premier ministre socialiste Laurent Fabius est également cité pour la diplomatie ou la présidence de l'Assemblée nationale que lui dispute au nom des femmes, l'ancienne ministre socialiste de l'environnement, Ségolène Royal. La nouvelle chambre basse comprendra 63 femmes, un record pour la France. La précédente en comptait deux fois moins.

LE SILENCE DE CHIRAC

Dans l'entourage de M. Jospin, on confirme son intention de se rendre à la mi-juin à Amsterdam au Conseil européen, où la délégation française sera présidée par le président Jacques Chirac. Celui-ci était toujours silencieux, hier, après la cuisante défaite de sa majorité aux législatives dimanche, qui ouvre pour lui une période de cinq ans de cohabitation non désirée avec la gauche.

La catastrophe de TWA aurait pu être évitée

WASHINGTON (AFP) — L'un des responsables de l'enquête sur la catastrophe aérienne du vol 800 de la TWA, qui avait explosé en vol, en juillet 1996, tuant les 230 personnes à bord, a affirmé, hier, que la tragédie « aurait pu être évitée », confirmant indirectement la thèse de l'accident.

Ce responsable, Bernard Loeb, chef inspecteur au Bureau national pour la sécurité dans les transports (NTSB) qui enquête sur la catastrophe aux côtés du FBI, a déclaré sur la chaîne de télévision ABC que la tragédie « aurait pu être évitée » si des mesures avaient été prises pour éviter l'accumulation de vapeurs explosives dans le réservoir central de l'avion.

L'enquête a prouvé que l'explosion avait eu lieu dans le réservoir central, sans pouvoir en déterminer toutefois l'origine.

« Nous pensons que parce que l'avion était stationné sur le sol pendant un certain temps et que les équipements d'air conditionné ont fonctionné pendant deux heures, cela a produit suffisamment de chaleur pour chauffer le peu de fuel qui se trouvait dans le réservoir central et ainsi produire des vapeurs explosives », a-t-il dit.

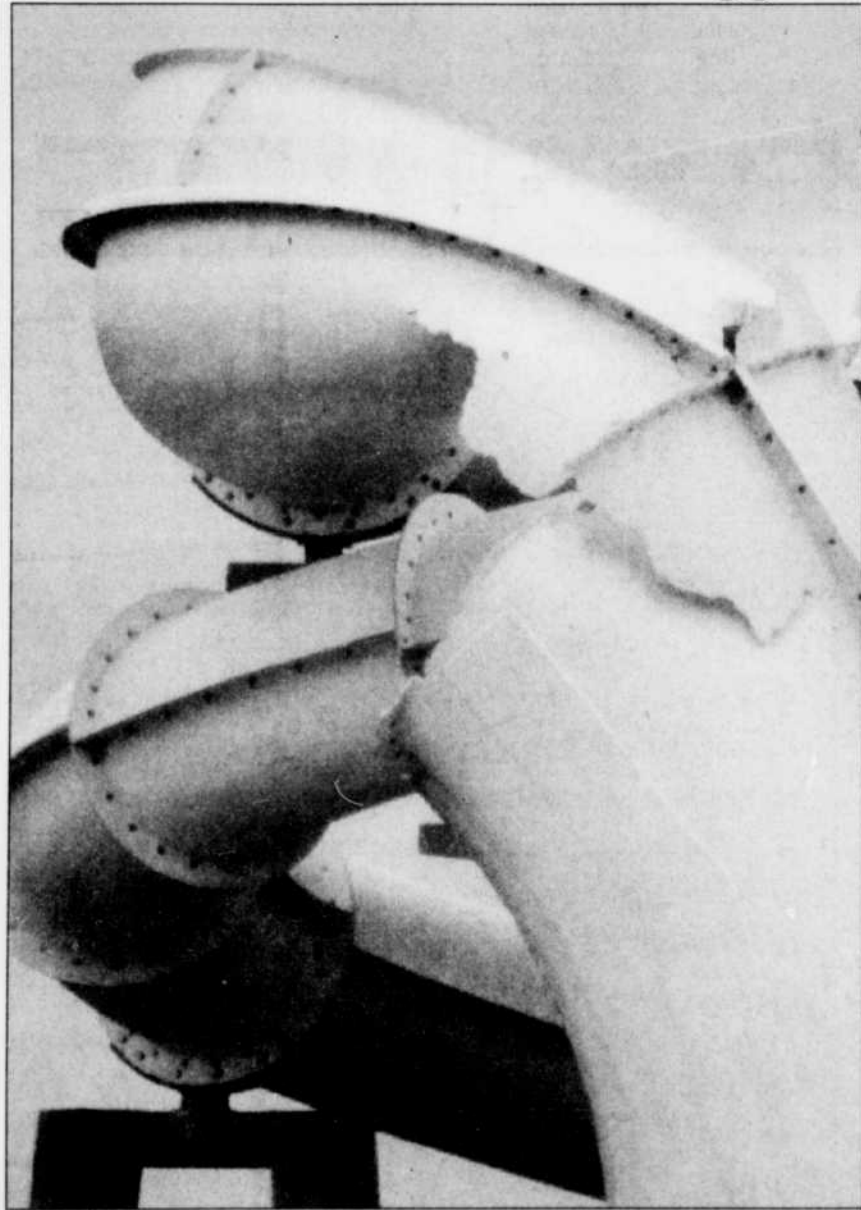
Officiellement, les responsables américains n'ont toujours pas déterminé l'origine de la catastrophe — une bombe, un missile ou un accident — mais cette dernière hypothèse est très largement privilégiée depuis des mois.

Interrogé pour savoir si une telle catastrophe pourrait se reproduire, le responsable a répondu: « oui, absolument, cela pourrait se reproduire ».

Mardi dernier, le NTSB avait encore appelé à des mesures urgentes pour éliminer les gaz explosifs dans les réservoirs d'avions, se disant inquiet « des possibilités d'explosions de kérosène dues à des mélanges explosifs dans les réservoirs de fuel ».

Et fin mai, le constructeur Boeing a recommandé aux compagnies aériennes possédant des 747 d'en vérifier les réservoirs centraux.

Effondrement d'un toboggan



Une jeune fille de 17 ans a été tuée et 31 adolescents ont été blessés, dont une dizaine grièvement, par l'effondrement d'un toboggan, lundi, dans un parc aquatique de Concord, près de San Francisco en Californie. Plusieurs des victimes sont tombées d'une hauteur de plus de 20 mètres. L'accident est apparemment survenu après qu'un groupe d'étudiants se fut massé sur l'un des quatre toboggans du parc Waterworld USA, en dépit des avertissements d'un surveillant. Les blessés les plus graves ont été évacués par hélicoptère pour être soignés dans les hôpitaux voisins. Selon une radio locale, une jeune fille, qui venait de commencer sa glissade lorsque le toboggan s'est effondré, a été propulsée dans les airs avant de tomber sur le sol.

ÉTATS-UNIS
Accusé d'adultère, un général moraliste est mis à la retraite...

■ WASHINGTON (AFP, NYTNS) — Un général qui avait conduit plusieurs sergents instructeurs en cour martiale pour délits sexuels a décidé de prendre une retraite anticipée après avoir été accusé d'adultère, ont indiqué, hier, des responsables du Pentagone.

Le général John Longhouser, commandant de la base d'entraînement d'Aberdeen, a déclaré dans un communiqué diffusé par la base qu'il prenait sa retraite « pour passer plus de temps avec (sa) famille ».

Il a reconnu avoir eu une relation avec une civile, il y a cinq ans, alors qu'il était en procédure de divorce et séparé de son épouse avec laquelle il s'est finalement réconcilié.

« Au vu de cette relation passée et de l'attention portée actuellement à l'armée et à la vie personnelle de ses membres, ma famille et moi avons décidé qu'il serait mieux pour moi de prendre ma retraite à ce stade », déclare le général.

Longhouser, 53 ans, convoquait les cours martiales où étaient jugés des sergents instructeurs accusés de profiter de leur autorité pour forcer des

recrues féminines à avoir des relations sexuelles avec eux.

« Ce n'est pas une chasse aux sorcières », a estimé pour sa part le secrétaire à la Défense, William Cohen. « Il y a eu évidemment quelques infractions au règlement et quand les règles sont violées, les gens qui en sont responsables doivent rendre des comptes », a-t-il ajouté.

La base avait également établi une ligne téléphonique destinée à signaler des cas de harcèlement sexuel, laquelle avait reçu des milliers d'appels de femmes militaires pour des accusations allant du harcèlement au viol. Selon quelques-uns de ces appels, le général Longhouser aurait eu une aventure extraconjugale alors qu'il se trouvait éloigné de son épouse, il y a cinq ans, a indiqué un responsable du Pentagone.

Paula Jones sans effet sur la cote de popularité de Clinton

WASHINGTON (AFP) — La cote de popularité de Bill Clinton ne semble pas avoir été affectée par le retour sur le devant de la scène d'accusations de harcèlement sexuel lancées par une ex-employée de l'État de l'Arkansas, Paula Jones, selon un sondage CNN/USA Today/Gallup publié hier.

57% des Américains approuvent l'action présidentielle de Bill Clinton, contre 54% en mai, selon l'enquête réalisée de vendredi à dimanche, après

le refus par la Cour suprême d'accorder au président l'immunité juridique provisoire qu'il demandait dans cette affaire.

L'arrêt prononcé, il y a une semaine, par la cour ouvre la voie à l'instruction et à la tenue d'un procès avant 2001.

62% des 935 adultes interrogés pensent que les questions sur l'intégrité de M. Clinton dans cette affaire n'ont pas de rapport avec l'opinion que l'on peut avoir de son travail.

L'Inde déploie des missiles près du Pakistan

WASHINGTON (AFP, LE SOLEIL) — L'Inde a déplacé des missiles balistiques de moyenne portée vers un site proche de la frontière avec le Pakistan, a rapporté, hier, le *Washington Post*.

Selon le quotidien, qui cite des sources officielles américaines, moins d'une douzaine de missiles Prithvi ont été transférés à Jullundur au Pendjab (Nord-Ouest), sur un site qui pourrait servir de base de lancement. Ces sources ignorent, toutefois, si ce site était équipé pour le lancement de missiles, souligne le journal.

Le porte-parole du département d'État Nicholas Burns, a refusé de confirmer ou de démentir cette information. « Nous avons eu des contacts fréquents avec les deux gouvernements, depuis très longtemps, sur cette question et sur d'autres sujets concernant la non prolifération » des armements, a-t-il déclaré.

Ces deux gouvernements sont pleinement conscients de notre position », a-t-il ajouté.

Les missiles Prithvi sont capables de transporter des charges conventionnelles mais pas de têtes nucléaires.

Washington a, depuis longtemps, ex-

primé sa préoccupation face à la course aux armements à laquelle se livrent l'Inde et le Pakistan, qui s'opposent notamment autour du Cachemire.

« Nous savons que les missiles ont été déplacés, et dans la mauvaise direction », affirme l'un de ces responsables cités par le journal. « Cela va provoquer une mauvaise réaction, voire une surenchère » de la part du Pakistan, estime un autre.

Les autorités américaines craignent que le Pakistan réplique en annonçant qu'il a déployé des missiles de même portée, de type M-11, achetés à la Chi-

ne au début des années 1990.

Aucun responsable de l'ambassade indienne à Washington n'avait pu être contacté, hier matin. Les autorités américaines ont pour habitude de ne jamais commenter les articles de presse se fondant sur des rapports de services du renseignement.

Depuis la partition de l'Inde hindoue et la naissance du Pakistan musulman, à la fin des années 1940, guerres et menaces de guerre n'ont pas cessé entre les deux pays qui, ces dernières semaines, pourtant, connaissent un réchauffement diplomatique.

Barak élu



Favori dans la course à la succession de Shimon Peres à la tête du Parti travailliste israélien, Ehoud Barak, un faucon de gauche, a remporté le scrutin auquel étaient conviés les 167 000 membres.



Malcolm Shabazz

Le petit-fils de Malcolm X examiné par des psychiatres

Des experts psychiatres devront déterminer la responsabilité du petit-fils de Malcolm X avant son éventuelle inculpation pour l'incendie criminel qui a failli coûter la vie à sa grand-mère Betty Shabazz, a-t-on appris hier de source judiciaire. Mme Shabazz était toujours hier après-midi dans un état « critique stationnaire » au service des grands brûlés d'un hôpital de New York. Un juge des enfants du comté de Westchester à Yonkers (banlieue de New York) a renvoyé à vendredi une éventuelle inculpation formelle de Malcolm Shabazz, 12 ans, réclamant que l'adolescent soit examiné par des psychiatres. (AFP)

COLOMBIE

70 soldats otages libérés sous peu

La guérilla communiste des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) et le gouvernement ont annoncé hier lors d'une conférence de presse avoir conclu un accord pour la libération de 70 soldats retenus en otages. Les 70 soldats avaient été faits prisonniers au cours d'opérations de la guérilla en août 1996 et en janvier 1997. Cette libération est prévue pour le 15 juin à Cartagena del Chaira (sud-est de la Colombie). L'accord a été conclu après près de cinq heures de négociations lors de la première rencontre destinée à fixer les modalités pour la libération de ces soldats. (AFP)

JAPON

460 profs et élèves intoxiqués

Quelque 460 élèves et leurs professeurs ont été victimes d'une intoxication alimentaire suite à des repas contaminés consommés à la cantine scolaire dans la ville de Kashihara (ouest du Japon), a-t-on indiqué hier de source médicale. Un responsable de la préfecture de Naha a précisé que la bactérie en cause ne représente pas un danger pour la vie des malades. Il s'agit de la bactérie campylobacteria, transmise par la viande ou de l'eau contaminée. Deux à 3000 personnes en souffrent chaque année au Japon. (AFP)

MOSCOU

45 000 dollars par la fenêtre

L'administrateur d'une usine en Estonie a dû jeter hier 600 000 couronnes (45 000 dollars) par la fenêtre de sa voiture, afin d'obéir à un mystérieux appel téléphonique qui le menaçait de mort s'il n'exécutait pas cet ordre. Andres Kououk sortait de la banque, lorsqu'on l'a appelé sur son téléphone portable: une voix lui a demandé de prendre sa voiture et de jeter le sac contenant les 45 000 dollars près d'une décharge, faute de quoi son véhicule exploserait. M. Kououk a exécuté les ordres puis a prévenu les services de police. Ceux-ci n'ont évidemment pas retrouvé l'argent, qui était destiné au paiement des allocations des employés de l'usine. (AFP)

Médicament contre l'impuissance

Le premier médicament administré par voie orale et capable de remédier à l'impuissance pourrait être bientôt mis sur le marché aux États-Unis, puis en Europe. Cette molécule, dont les vertus ont été découvertes par hasard par les laboratoires Pfizer, a fait l'objet d'une première démarche auprès de l'administration américaine chargée des produits pharmaceutiques et alimentaires (FDA). Le sildénafil, qui pourrait être commercialisé sous le nom de Viagra, a été d'abord utilisé comme vaso-dilatateur des coronaires. C'est seulement quand les médecins se sont aperçus que ce produit provoquait des érections chez les malades que « l'effet indésirable est devenu sa principale indication. » (AFP)

Le « dépeceur de Mons » aurait fait trois victimes

Le « dépeceur de Mons », dont les dépôts macabres de sacs-poubelles renfermant des res-

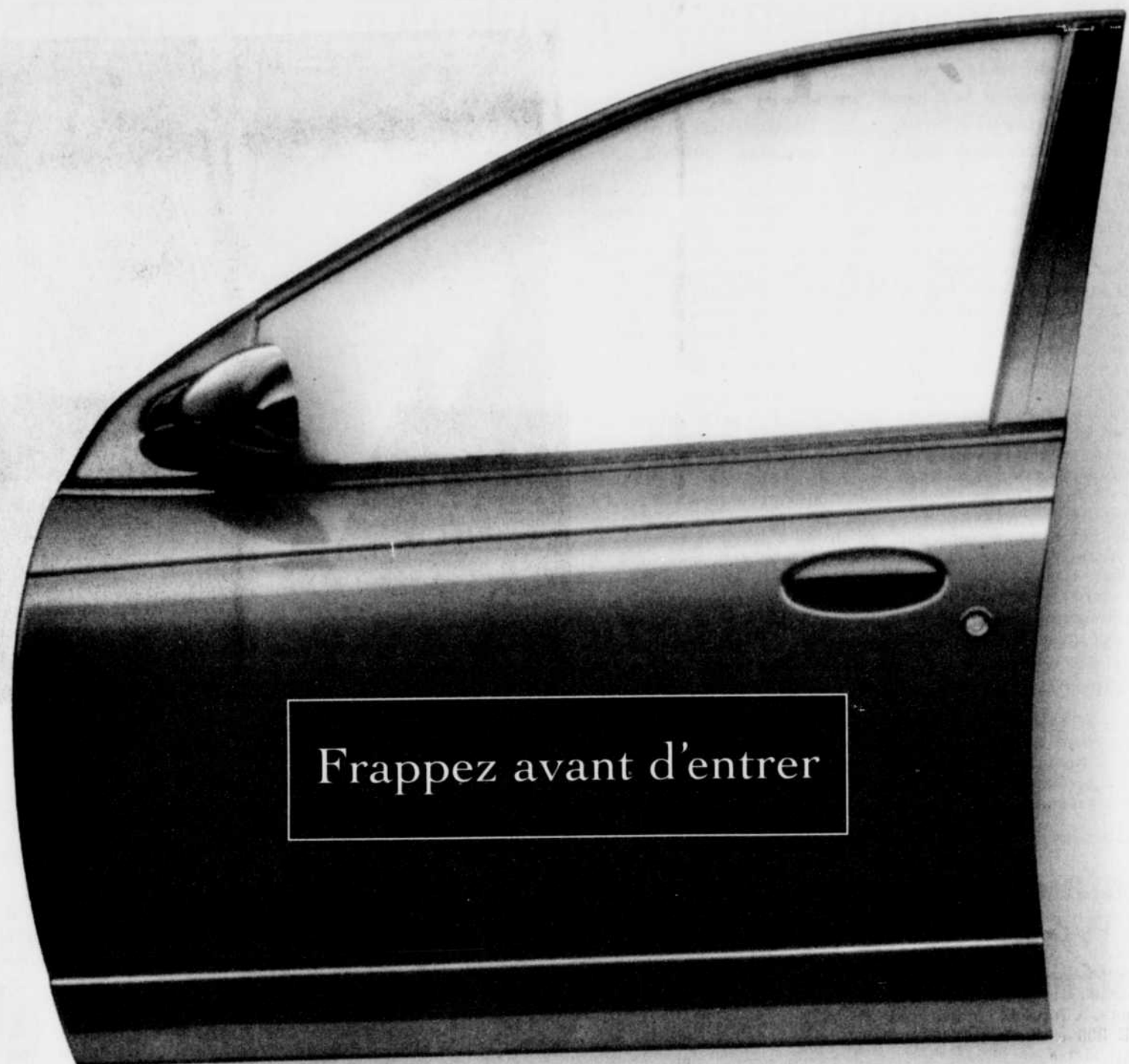
tes humains ont semé la psychose depuis mars dans le Sud de la Belgique, a fait trois victimes, selon une source proche de l'enquête. Deux de ces victimes, Nathalie Godart, une marginale de 21 ans, et Martine Bohn, une prostituée française de 43 ans, ont été formellement identifiées mais une incertitude subsiste quant à la troisième, selon la même source. (AFP)

FLORIDE

Bébés tués par leur frère autiste

Antonio Ramos, un adolescent autiste de 17 ans, qui avait jeté ses demi-frères jumeaux de quatre mois par-dessus le balcon

de son appartement du sixième étage, a été inculpé de meurtre. Selon la police, Antonio a l'âge mental d'un enfant de trois ou quatre ans. L'avocat général, Katherine Fernandez Rundle, a déclaré qu'un juge déciderait si l'adolescent, placé en garde à vue, pouvait passer ou non en jugement. Antonio n'avait pas le droit de porter les jumeaux. (AP)



Frappez avant d'entrer

Vous n'êtes pas obligé de le faire, mais si ça vous chante, vous pouvez y aller sans aucun remord: toutes nos autos, y compris les Saturn SL 1997 et SL1 1997, sont capables d'absorber des chocs qui laisseraient le commun des véhicules dans un état pitoyable. Le secret, de moins en moins bien gardé, tient en un mot: polymère. Le fameux polymère qui résiste aux chocs et, Ô miracle, à la rouille. Et ce polymère, tout utile qu'il soit, n'est qu'une toute petite partie de ce que nous appelons « notre façon de faire les choses tout autrement ».



Pour faire tout autrement



La Saturn SL 1997
220 \$/mois*
0 \$ COMPTANT
ou 13 948 \$† (transport 455 \$ en sus)

Versements mensuels* pour une SL sur 36 mois	220 \$
	189 \$
	159 \$

Votre comptant ou échange équivalent	0 \$
	1 000 \$
	2 000 \$

Versements mensuels* pour une SL1 sur 36 mois	249 \$
	218 \$
	188 \$

La Saturn SL1 1997
249 \$/mois*
0 \$ COMPTANT
ou 15 948 \$† (transport 455 \$ en sus)

* Ces mensualités, basées sur une Saturn SL 1997 de base et une SL1 1997 à transmission automatique et calculées sur un bail de 36 mois, comprennent le transport (455 \$). Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement (selon la grille ci-haut) plus taxes ainsi qu'un dépôt de garantie de 300 \$ vous seront demandés. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km (basé sur un programme de bas kilométrage de 20 000 km par année) et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 8 ¢. Voyez votre détaillant Saturn pour un plan de location qui tienne compte d'un versement initial et des mensualités convenant à votre budget.

† PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix moindre.

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud
4585, boul. de la Rive-Sud
Lévis
835-1888

Saturn Saab Isuzu de Ste-Foy
3330, rue Watt
Sainte-Foy
653-1312

Saturn Saab Isuzu de Québec
765, rue Marais
Québec
681-5777

Saturn Isuzu du Saguenay
1330, boul. du Royaume
Chicoutimi
549-3320